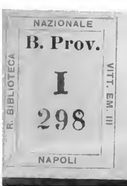

VITTORIO EM. III


FONDO PIZZOFALCONE




BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine


NAZIONALE
B. Prov.
I
298
R. BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI



SYSTÈME

DE

GUERRE MODERNE

OU

NOUVELLE TACTIQUE AVEC LES NOUVELLES ARMES.

OBSERVATIONS

RELATIVES A LA BROCHURE DE M. LE GÉNÉRAL JOMINI

SUR LA

FORMATION DES TROUPES POUR LE COMBAT.

DES PAPIERS D'UN ANCIEN OFFICIER-GÉNÉRAL DE L'ARMEE
DE S. M. LE ROI DE PRUSSE,

Compte rendu par M. le B^{on} D'AZÉMAR,
Colonel du 6e régiment de lanciers.

PARIS,
LIBRAIRIE MILITAIRE DE LENEVEU,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 18.
1859.

EXTRAIT DU SPECTATEUR MILITAIRE.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.



OBSERVATIONS

RELATIVES A LA BROCHURE DE M. LE GÉNÉRAL JOMINI,

SUR LA

FORMATION DES TROUPES POUR LE COMBAT [1].

L'opuscule de M. le général Jomini, *sur la formation des troupes pour le combat*, a eu un grand retentissement dès son apparition. Les lecteurs du *Spectateur militaire* n'ont pas oublié l'article remarquable de M. le commandant Bonneau du Martray sur cette brochure du savant général. — De nouvelles *Observations*, relatives à ce même ouvrage, ont été récemment publiées à Berlin par un ancien général de l'armée prussienne, qui a voulu garder l'anonyme. L'auteur des *Observations* ne fait point une critique amère des opinions de M. le général Jomini, il le dit dans son épigraphe, — *Admonere voluimus, non mordere;* — mais il reproche au célèbre écrivain d'avoir.

(1) Broch. in-8, prix : 3 fr.; chez Leneveu, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 18, Paris.

avancé que le *perfectionnement des armes à feu ne saurait produire un notable changement dans la manière de mener les troupes au combat.*

« Peut-être me suis-je un peu passionné pour les nouvelles armes, dit M. le général prussien ; peut-être me suis-je fait quelques illusions sur leur efficacité, leur emploi et leur avenir ; mais on ne contestera pas, d'autre part, que nous ne soyons à la veille d'un *grand changement dans la tactique.*

» Les militaires éclairés verront sans doute volontiers aborder cette question ; c'est une plaie que j'ai touchée, élargie : que d'autres viennent la fermer. Déjà les guerres en Italie et en Hongrie annonçaient un changement dans la tactique ; les combats sur le Danube et en Crimée en ont démontré la nécessité. »

Chacun le sait, un changement doit s'opérer dans la *tactique*, c'est-à-dire dans l'art d'instruire les troupes, de les faire mouvoir et combattre de la manière la plus avantageuse à l'emploi de leurs armes, — et dans la *stratégie*, qui est particulièrement la science des généraux commandants d'armée, et qui comprend toutes les opérations concernant le théâtre général de la guerre.

Mais ce changement est un trop vaste problème à résoudre pour que nous ayons la pensée d'en aborder la discussion : — le savoir nous manque aussi bien que l'autorité. -- Il est, en effet, reconnu aujourd'hui qu'il n'y a pas de science plus difficile ni qui exige des connaissances plus variées que celle de l'art de la guerre.

En examinant l'histoire de nos dernières campagnes on est convaincu qu'il n'est pas d'invention, de découverte, de perfectionnement même, qui n'ait une affinité ou un rapport avec l'art militaire. Nous ne citerons que deux exemples : la vapeur et l'électricité(1). N'est-ce pas au moyen des chemins de fer, des bateaux à vapeur, que des milliers d'hommes, de chevaux, de pièces d'artillerie, de projectiles de tout calibre, ont été transportés à 3,200 kilomètres de leur pays? N'est-ce pas aussi au secours de ce puissant auxiliaire que nous devons d'avoir vu transporter 500,000 tonneaux de subsistances nécessaires aux services administratifs de l'intendance militaire? — Enfin, l'électricité n'a-t-elle pas rendu aussi des services utiles, soit pour obtenir une explosion plus instantanée des mines et y éviter les inconvénients de la fumée, soit pour rapprocher les distances qui séparaient les divers corps entre eux et du général en chef, soit pour placer l'armée qui combattait sous les murs de Sébastopol à quelques heures de Paris? — la tente du maréchal CANROBERT à quelques kilomètres du cabinet de l'EMPEREUR, — c'est-à-dire de la pensée qui dirigeait les efforts des troupes qui ont porté si haut et si fièrement le drapeau de la France.

M. le général prussien ne prétend pas résoudre cette immense question, il en convient lui-même ; mais, en appelant la discussion, il espère conduire aux études comparatives qui peuvent faciliter et préparer les

(1) *Journal des sciences.* Introduction.

modifications à apporter à notre méthode actuelle de conduire les troupes au combat.

C'est pour un motif analogue que nous avons voulu, de notre côté, appeler l'attention de nos compagnons d'armes sur cette même question, en rendant compte de la brochure de M. le général prussien.

Nous n'essayerons pas de juger le procès qui s'est élevé entre les deux généraux étrangers. — « La cause restera en litige, ainsi que le dit M. le général prussien, tant que nous n'aurons pas des faits qui nous dessinent les traits caractéristiques pour l'emploi de la nouvelle arme. » — L'expérience seule pourra nous apprendre si les feux de l'infanterie acquerront une puissance irrésistible, et quels changements ils amèneront dans le système de la guerre.

Il est certain déjà que nous ne sommes plus aujourd'hui au temps où le maréchal de Saxe pouvait manifester le peu d'estime qu'il avait pour le feu de l'infanterie. — « J'ai vu, écrit le maréchal dans ses *Rêveries*, à la bataille de Belgrade (16 août 1717), tailler en pièces deux bataillons dans un instant... Un gros de Turcs à cheval marchait sur eux... A trente pas de distance ces deux bataillons présentent les armes, couchent en joue et font une décharge générale. — Le feu, la mêlée, ne furent qu'une seule et même chose, et les deux bataillons n'eurent pas le temps de fuir, car tout fut étendu sur le carreau à coups de sabre. — Il ne s'en sauva que M. de Neuperg, qui était à cheval; un enseigne, qui se jeta

aux crins de mon cheval, et deux ou trois soldats...

» ...On fit des piles de souliers, de chapeaux, de bas, etc., des dépouilles de ces deux bataillons...

» Pendant que cette cérémonie se faisait, je m'amusais à compter les morts, et je ne trouvai que 32 Turcs de tués de la décharge générale de ces deux bataillons, — ce qui n'a pas augmenté l'estime que j'ai pour le feu de l'infanterie. »

Si nous trouvons la victoire des cavaliers turcs par trop facile, nous croirons exagérée aussi la prétention d'un chef de bataillon d'infanterie, par exemple, qui assurerait pouvoir aujourd'hui, avec un seul bataillon de 800 hommes, anéantir en quelques minutes un régiment de cavalerie avant que ses quatre escadrons aient eu le temps d'arriver jusqu'à lui.

Cette prétention, si extraordinaire qu'elle paraisse, résulte cependant très logiquement de ce que rapporte M. le général prussien sur la portée et les effets du fusil d'infanterie.

« J'ai fait là-dessus, nous dit le général, des expériences qui frappent d'étonnement et démontrent la puissance de portée des nouvelles armes entre d'habiles mains. Il m'a été possible, à une *distance de* 1200 *mètres*, d'investir d'un feu assez efficace un petit pli de terrain dérobé où je supposais des troupes ennemies. »

Il faut convenir que, si un gros de cavalerie de 4 escadrons placé à 1200 mètres, c'est-à-dire à plus d'un kilomètre de distance de l'infanterie, est atteint, et exposé à « des pertes énormes » lorsqu'il s'en ap-

proche à 1000, à 600, 400 et 200 mètres, les 4 escadrons seront à peu près détruits avant d'arriver à 100 mètres, et qu'à la dernière décharge, faite à bonne portée, il ne restera plus un seul cavalier pour aborder l'infanterie.

Quant à l'artillerie, qui a joué dans nos guerres de l'Empire un rôle des plus importants, — et dont les perfectionnements, apportés de nos jours par l'Empereur Napoléon III, ont donné de si beaux résultats en Crimée, — M. le baron de Rostaing en fait bon marché dans son supplément au *Nouveau système militaire*.

« Il est aisé de voir, dit l'auteur, qu'*une vingtaine* de carabiniers bons tireurs suffiront pour interdire toute circulation sur les routes ou les champs de bataille à une batterie d'artillerie de six bouches à feu, ayant à son service au moins 204 hommes, 216 chevaux et une escorte de 100 à 150 hommes de cavalerie.

» En effet, ces carabiniers, en se tenant hors de la portée des cartouches à balles des bouches à feu, tueront impunément ou mettront hors de combat leurs servants et leurs chevaux.

» Les obus de la batterie, dirigés sur des carabiniers isolés, seront d'une faible ressource pour la défendre et ne préviendront pas sa dislocation et sa ruine... »

Il y a, à coup sûr, de l'exagération dans les exemples que nous venons de citer, et ils nous rappellent que chaque arme a successivement revendiqué la

prééminence et la supériorité d'action dans les combats.

Aucune arme, selon nous, ne peut se croire et se dire la *reine des batailles.* « Le sceptre de cette royauté éphémère a passé alternativement, et à peu près également, des mains de l'infanterie dans celles de la cavalerie ou de l'artillerie, *et vice versâ*. Toutes les armes ont eu leur jour de gloire et de dévouement; la victoire ou le salut d'une armée ont dépendu aussi souvent de l'une que de l'autre. »

Toutefois, nous devons reconnaître que les perfectionnements ou changements apportés à l'organisation, à la tactique et à l'armement de l'infanterie ont toujours et immédiatement influé sur les progrès de la tactique des autres armes et sur l'art de la guerre en général.

Ainsi, avant Gustave-Adolphe, les *mousquetaires* ne formèrent longtemps qu'une espèce de troupe légère destinée à engager les combats sous le nom d'*enfants perdus.* Le soldat portait les charges de poudre dans les petites boîtes de fer-blanc suspendues à une bandoulière; une poudre plus fine était dans une *poire* ou *pulvérin;* les balles étaient dans un sac; — au moment du combat, il en remplissait sa bouche, et c'est ainsi qu'il devait combattre avec un *mousquet à mèche.* Le feu était nécessairement très lent et sujet à une foule d'obstacles; — il était alors facile à la cavalerie de s'y soustraire, et l'artillerie était, pour ainsi dire, inattaquable par la mousqueterie. — Les cartouches, inventées en 1630;

l'adoption du fusil à silex et la substitution de la baguette en fer à celle en bois, dont le prince Léopold d'Anhalt prit l'initiative en 1740, rendent le feu de l'infanterie plus vif et plus redoutable aux autres armes, qui sentent dès lors la nécessité d'acquérir plus de vitesse dans leurs mouvements pour y échapper. — C'est aussi à cette époque que l'exécution de la *charge*, qui était en *trente-six temps*, fut réduite à douze. — En 1703, les conseils de Vauban avaient fait adopter la baïonnette, qui, bientôt perfectionnée par l'invention de la douille creuse, fit du fusil, — arme de jet à feu, — une arme de haste et de choc. — L'infanterie, rendue de plus en plus redoutable, met les autres armes dans la nécessité de devenir de plus en plus mobiles et manœuvrières. — Enfin, l'adoption du fusil à percussion, et plus récemment celle du fusil à canon rayé, l'instruction sur le tir, instruction qui manquait à l'infanterie de l'ancienne armée, l'établissement d'écoles de tir d'après les principes de l'École normale de Vincennes, doivent nécessairement apporter de nouveaux changements dans la tactique des autres armes et dans le système général de la guerre.

Ce rapide aperçu (1) n'a d'autre but, en rappelant ce qui a été fait, que d'indiquer la voie par laquelle on pourra arriver à de nouveaux progrès. Nous n'avons certes point voulu raviver chez les différentes armes d'anciennes prétentions à la suprématie au-

(1) *Journal de l'armée et des sciences militaires.* Passim.

jourd'hui oubliées ou qui n'existent que dans l'esprit de quelques zélateurs attardés.

Mais il est temps de prendre en main le livre de M. le général de l'armée prussienne. Sans nous astreindre à le suivre pas à pas dans son argumentation, nous citerons successivement les passages qui pourront donner lieu à quelques réflexions particulières à notre arme, — la cavalerie, — ou qui seront de nature à faire connaître les idées, les opinions du général sur l'ensemble de la question qu'il traite.

M. le général prussien explique tout d'abord à ses compatriotes pourquoi il s'est servi de la langue française, — de peur, sans doute, qu'ils ne le blâment de se montrer trop *Français* ; — c'est un reproche que nous ne lui adresserons pas : « J'ai trouvé bienséant, dit le général, de faire mes notes et mes *Observations* dans l'idiome de l'original ; j'espère donc que mes camarades ne se méprendront pas sur mon intention et que le lecteur français ne me reprochera pas quelques constructions peut-être vicieuses et quelques expressions incorrectes. »

Pour mieux fixer les idées, nous indiquerons par un en-tête le sujet du passage que nous aurons extrait du corps de l'ouvrage, bien que, dans la brochure, ces divisions n'existent point.

RÈGLEMENTS ET ORDONNANCES SUR LES MANOEUVRES.

Dès le début et dans ce que l'on pourrait appeler les préliminaires, M. le général prussien raille les

officiers trop esclaves des règlements, et il les appelle *tacticiens de cabinet.*

« Dans bien des armées, on s'est accoutumé à regarder les règlements et les ordonnances sur les manœuvres comme les seuls guides à suivre dans tous les mouvements. Une improvisation, même des mieux entendues, sur un champ de manœuvre pourrait bien provoquer le courroux de quelque supérieur qui voudrait dormir de ce sommeil du septième jour qui suit les œuvres accomplies. — L'opuscule de M. le général Jomini touche de près à quelques opérations de détail qui enchantent toujours nos tacticiens de cabinet. »

Ces observations ont du piquant et sont judicieuses, sans doute; néanmoins, nous demandons la permission de dire un mot à propos des *improvisations* exécutées sur un champ de manœuvre.

Il est bien, à notre avis, qu'une troupe dont l'instruction est achevée se livre à des exercices, à des évolutions qui ne se trouvent pas dans les ordonnances; — c'est un excellent moyen d'exercer l'intelligence des officiers; — mais, avant tout, nous voudrions qu'une méthode régulière, progressive, fût suivie invariablement. — Lorsque, dans un camp d'instruction, par exemple, une division a exécuté correctement ce que prescrivent les ordonnances et qu'elle a été amenée par un travail individuel d'abord, et successivement par la progression des fronts, jusqu'aux évolutions par régiment, par brigade et par division, elle peut alors se livrer à des

improvisations sur le terrain de manœuvres. Mais ces mouvements ne doivent avoir d'autre objet que d'enseigner aux cavaliers et aux officiers les évolutions rapides du champ de bataille. — Nous voudrions voir proscrire à jamais ces lentes évolutions de parade et de mesquine représentation, au moins inutiles, et toujours irrégulières.

En France, nos ordonnances, sans être parfaites, contiennent tout ce qu'il faut, et plus qu'il n'en faut, — jusqu'à ce que notre tactique soit changée, — pour prendre à la guerre toutes les positions désirables sans beaucoup s'écarter des textes ni des principes connus. L'étude théorique et pratique des ordonnances ne doit donc jamais être abandonnée ni négligée, sans quoi le jour où il faudra manœuvrer avant de combattre, les troupes ne sauront ni exécuter les commandements ni se placer suivant un ordre donné.

Le général Pelleport, dans ses *Souvenirs militaires*, nous apprend un fait qui confirme pleinement notre opinion : c'est que, dans les combats de Chobrakhit, qui précédèrent la bataille des Pyramides, il y eut du tâtonnement et quelque inhabileté à exécuter les commandements du chef.

« L'armée d'Italie, dit le général, bien que brave et intelligente, manquait de flexibilité pour les manœuvres; les officiers inférieurs et supérieurs, les généraux eux-mêmes, qui venaient de faire la guerre avec une grande distinction, avaient négligé l'étude de la petite tactique (manœuvres); aussi se trou-

vèrent-ils embarrassés pour former les carrés tels qu'ils avaient été indiqués par Bonaparte : — il fallut prendre successivement les pelotons et les bataillons par la main pour les porter sur le terrain qu'ils devaient occuper dans la disposition générale. »

La cavalerie, comme l'infanterie, doit tirer de ce fait un utile enseignement. Nous ajouterons, pour la première de ces armes, le conseil que donne le général Préval, de la faire manœuvrer, en temps de paix, sur de grands fronts, afin d'habituer les officiers aux proportions et à l'ensemble essentiels à la guerre, — « car nous avons tous reconnu, ajoute le général, par notre propre expérience, la vérité de ce principe : — *Dans la cavalerie, il faut manœuvrer en grand pour savoir manœuvrer.* »

Avant de quitter ce chapitre et afin de bien établir que, loin de désapprouver les innovations exécutées d'inspiration au milieu du mouvement d'un champ de manœuvres ou combinées dans le silence du cabinet, nous en sommes, au contraire, très partisan, — aux conditions que nous avons émises plus haut, — nous saisirons cette occasion de faire justice du mot *faiseur*, appliqué indistinctement à tout officier qui fait ou demande des changements aux ordonnances.

Les officiers qui se font un mérite de moins s'occuper de leur métier que de choses qui lui sont étrangères, ou qui trouvent déjà trop à apprendre dans l'ordonnance, étendent le nom de *faiseurs* à ceux de leurs camarades qui, tout en se gardant bien dans la

pratique de s'écarter de ce que prescrivent les règlements, de rien omettre ni changer à ce qui est ordonné, emploient une partie de leurs loisirs à noter leurs réflexions sur les améliorations possibles, et qui émettent ensuite des propositions pouvant avoir quelque utilité.

Nous trouvons que cette épithète, qui ne tendrait à rien moins qu'à proscrire tout progrès et à jeter un ridicule non mérité sur les hommes laborieux qui font leur devoir avec zèle, ne devrait s'adresser, selon le sens injurieux qu'on lui donne ordinairement, qu'à ceux qui se permettent de ne point suivre exactement les règlements, quelquefois pour substituer leurs caprices, et souvent pour ne les avoir point étudiés, ou pour se donner un air capable qui n'est, la plupart du temps, qu'un charlatanisme dont les officiers instruits et sérieux ne sont jamais dupes. — Voilà ceux qu'en mauvaise part on doit appeler les *faiseurs*.

ORDRE DÉPLOYÉ ET ORDRE EN COLONNE SERRÉE.

M. le général prussien conteste au général Jomini l'invention et la substitution de l'ordre en colonne serrée à l'ordre déployé pour marcher à l'ennemi.

« L'ordonnance de 1791, à ce que nous assure M. le général Jomini, fixait l'ordre déployé comme le seul ordre de bataille; elle ne semblait admettre la colonne double que pour les combats partiels, et ceci ne s'appliquait guère qu'à l'attaque des postes isolés : d'un village, d'un bois, d'un petit retranchement.

» M. le général, ayant démontré le vice de lancer une armée contre un ennemi en position, en le faisant marcher en lignes déployées, sur deux ou trois rangs de profondeur, proposa alors d'admettre le système des lignes formées de colonnes par bataillons, par deux divisions à deux pelotons de front, c'est-à-dire de marcher à l'ennemi en lignes formées par bataillons en masse ou à distance de peloton, les lignes précédées de nombreux tirailleurs, et les colonnes conservant entre elles des intervalles dont le maximum serait celui du déploiement et le minimum celui du front de colonne.

» Mais, si nous examinons de près l'organisation et la tactique des armées belligérantes de cette époque, si nous étudions les affaires et les combats des différentes armes qui, dans ce temps, ont inondé de sang et couvert de ruines l'Italie, la France, la Suisse et l'Allemagne, nous rencontrons partout à peu près le système que le général propose.

» ...Si nous jetons les yeux sur les Français, nous y trouvons l'emploi de la même tactique : c'est un système mixte de l'emploi des colonnes et des lignes déployées... Nous voyons d'abord à Aspern et à Essling les divisions Saint-Hilaire, Claparède et Thurreau, serrées par régiment, présentant des échelons successifs, se jeter sur les Autrichiens ; — bientôt après, des régiments de ces mêmes troupes reçoivent les Autrichiens en ligne déployée (Molitor, Broussier, Seras) ; — d'autre part, nous rencontrons des troupes en colonne d'attaque (Morand) ; — en colonnes ser-

rées par division (Legrand, Saint-Cyr), pendant que la cavalerie se sabre à cœur joie et sous un feu épouvantable d'artillerie.

» ...Plus tard, nous voyons Macdonald déployer huit bataillons en ligne et soutenir ses ailes par des colonnes serrées. »

Nous ne pousserons pas plus loin les citations de M. le général prussien pour prouver que M. le général Jomini n'est point l'auteur de ces diverses dispositions en colonne. Nous nous arrêterons cependant un moment sur cette dernière formation, souvent employée par l'illustre maréchal Macdonald, l'un des meilleurs manœuvriers de l'Empire.

Le capitaine de Presle, dans son *Cours d'art et d'histoire militaires*, nous donne le principe sur lequel repose cette formation, considérée à juste titre comme l'une des plus favorables à l'attaque; — écoutons l'érudit capitaine :

« Il est une autre méthode d'aborder l'ennemi dont nous nous sommes servis avec avantage : c'est celle de former une ligne déployée avec une colonne sur chaque aile. C'est ainsi qu'un régiment à trois bataillons déployait celui du centre et formait sur ses ailes les deux autres en colonne : — c'était un véritable bastion mouvant. — Cette méthode réunit les avantages de l'attaque en bataille et de celle en colonne, et présente une grande solidité. »

La même disposition est recommandée dans notre ordonnance de cavalerie du 6 décembre 1829, titre V, — de la charge :

« Si l'on veut cacher la supériorité de ses forces ou si le terrain n'en permet pas tout le développement, on place en arrière de l'une ou l'autre aile, ou même des deux ailes, suivant les circonstances, plusieurs pelotons destinés à déborder l'ennemi, à le charger en flanc et à le poursuivre. On les prévient à l'avance des mouvements qu'ils ont à faire. »

Le livre des *Maximes, conseils* et *instructions* sur l'art de la guerre (1), semble indiquer cette disposition comme une innovation lui appartenant.

« Les officiers à cheval, les tambours qui n'ont pas d'armes, se tiendraient dans le vide, et l'on pénétrerait d'autant mieux dans un bataillon ennemi qu'on aurait son propre front mieux dégagé pour l'efficacité des baïonnettes.

» Si le bataillon n'avait que trois divisions, la première serait déployée; les deux autres se placeraient en colonne par sections en arrière des ailes de celle-ci. »

Nous ne comprenons pas pourquoi les *Maximes militaires*, comme le général Jomini et d'autres encore, veulent présenter cette excellente, mais très ancienne disposition de troupes, comme nouvelle et inédite, — tandis qu'elle était en usage chez les Grecs 370 ans avant Jésus-Christ. — En effet, Xénophon, dans le récit de sa retraite, dit clairement que sa troupe marchait sous forme de carré vide, composé de quatre petites phalanges, deux en bataille et deux en colonne.

(1) Excellent ouvrage qui doit être le *Vade mecum* des militaires de tout grade.

Nous avons insisté sur cette sorte de *colonne double* ou *colonne d'attaque*, dont nous avons déjà eu occasion de parler (1), parce que nous croyons qu'elle n'est pas suffisamment connue dans la cavalerie, où elle est rarement employée. Nous avons vu exécuter une autre formation appelée aussi *colonne double*, mais qui n'est point indiquée dans notre théorie, tandis que l'on néglige celle-ci, qui est le dernier mot de l'ordonnance.

FORMATION DE L'INFANTERIE SUR DEUX RANGS.

M. le général prussien n'approuve pas la formation de l'infanterie sur deux rangs. — Bien que cette question soit aujourd'hui résolue en France, nous croyons qu'on lira avec intérêt les motifs que donne le général pour soutenir son opinion.

Mais, avant de faire cette citation, nous ne pouvons passer sous silence l'intention que paraît avoir eue l'auteur, de mettre en contradiction avec lui-même l'Empereur Napoléon Ier, en le montrant partisan de la formation sur deux rangs à une époque, et contraire ensuite à cette même formation après avoir eu « le loisir de réfléchir. » — Cette contradiction, du reste, est plus apparente que réelle; on en jugera en lisant l'argumentation du général.

Nous avons aussi remarqué que M. le général prussien, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres passages de sa brochure, parle avec peu de bienveillance des Français et qu'il rappelle souvent l'époque de 1813. On en sera moins surpris

(1) Voir le *Spectateur militaire* du 15 juillet 1847.

après avoir lu ce que dit des Prussiens en général M. Th. Lavallée dans sa *Géographie universelle :*

« Il existe un caractère prussien qu'on retrouve principalement dans les fonctionnaires, — dans l'armée, — dans les universités, et qui est en partie le caractère de l'Allemand moderne.

» Le Prussien a une grande intelligence, l'amour des arts et des sciences, une vaste instruction, un esprit religieux et tolérant, des idées libérales, de la bravoure, de la discipline, de la dignité; mais il n'a plus la bonhomie, la simplicité, la lourdeur germaniques; il a une roideur, une morgue, une pédanterie intolérables; il a de la ruse, de l'intrigue, une assurance, une faconde, une vivacité d'esprit qui l'ont fait surnommer le Gascon de l'Allemagne; enfin, comme le congrès de Vienne a constitué le Prussien le gardien du Rhin contre la France et le protecteur de la Germanie, il se souvient trop de la guerre de Sept-Ans et de 1813, et pas assez de la guerre de Trente-Ans et de 1806... » (*Moniteur de l'armée.*)

Voici maintenant le plaidoyer du général en faveur de la formation sur *trois rangs :*

« L'ordre de l'Empereur Napoléon de placer les troupes *sur deux rangs* est de Lüben, du 13 *octobre* 1813. Il est remarquable sous plusieurs points de vue. L'Empereur, après avoir fait la guerre pendant à peu près vingt ans, remporté toutes ses victoires remarquables avec une infanterie formée sur *trois rangs*, s'aperçoit tout à coup que cette formation ne vaut rien et arrive à une autre. « *Mon intention est,*

» dit-il dans sa lettre au maréchal Marmont, *que vous* » *placiez vos troupes sur deux rangs* au lieu de trois. » *Le troisième rang ne sert à rien au feu*, il sert *encore* » *moins à la baïonnette.* Quand on sera en colonnes » serrées par bataillons, trois divisions formeront six » rangs et trois rangs de serre-files. Vous verrez l'a» vantage que cela aura; votre feu sera meilleur, vos » forces seront tiercées. L'ennemi, accoutumé à nous » savoir sur trois rangs, jugera nos bataillons plus » forts d'un tiers. Donnez les ordres les plus précis » pour l'exécution de la présente disposition. »

» Quiconque regarde cette ordonnance sans prévention s'apercevra bientôt que l'Empereur avait bien d'autres raisons de changer la formation de ses troupes et qu'il s'exagéra les avantages de cette sorte d'urgence. Comment! ce n'est qu'après vingt années de guerre qu'il devait s'apercevoir, dans un moment critique, qu'il avait suivi un mauvais système; que les formations de ses troupes auxquelles il devait ses plus belles victoires étaient fautives? Ses troupes ne suffisaient plus pour offrir un front suffisamment étendu à l'ennemi et risquaient d'être prises en flanc à chaque engagement.

» Le seul avantage qu'il pouvait espérer de tirer de ce changement était peut-être de tromper ses adversaires pour un moment sur ses forces; peut-être encore que les boulets n'exerçaient pas d'aussi graves ravages sur les lignes et les colonnes plus minces qui résultaient de cette formation.

» Plus tard, *lorsque Napoléon eut le loisir de réflé-*

chir sur ce qu'il avait fait, il fut d'une autre opinion; il s'arrête encore, il est vrai, à la formation sur deux rangs de l'infanterie. — « L'infanterie, lisons-nous » dans le cinquième volume de ses Mémoires, ne doit » se ranger que sur deux lignes, parce que le fusil » ne permet de tirer que dans cet ordre; il faudrait » que cette arme eût 6 pieds de long et pût se char- » ger par la culasse pour que le troisième rang pût » faire un feu avantageux. En rangeant l'infanterie » sur deux rangs, il faut lui donner un rang de serre- » files d'un neuvième ou un par toise et en deux » lignes; à 12 toises, derrière les flancs, placer une » réserve, etc. »

» Tout le monde sait ce que le marquis de Chambray dit sur cette formation dans les mélanges qu'il a ajoutés à sa *Philosophie de la guerre.* Nous le devons sans doute regarder comme un produit des remarques de Napoléon et des discussions sur cet objet qui se sont engagées plus tard en France. Le maréchal de Saint-Arnaud, dans la guerre de Crimée, fit former l'infanterie sur deux rangs, et nous rencontrons encore cette formation de l'infanterie française à la bataille de Traktir.

» En Allemagne, la formation sur deux rangs date d'un temps bien antérieur à la susdite époque. Les infanteries prussienne et saxonne étaient formées sur deux rangs dans les campagnes sur le Rhin, et Bulow déjà, dans ses Œuvres, discute aussi cette méthode et se prononce pour la formation sur deux rangs. Les Anglais empruntèrent plus tard la même

méthode aux Allemands. On arriva donc à la formation que le règlement français du 1er août 1791 présente pour la paix. « Les régiments, y est-il dit, étant sur le pied de paix, lorsqu'ils devront manœuvrer par bataillons ou par régiments, auront les pelotons formés sur deux rangs, afin d'occuper la même étendue qu'ils occupaient sur trois rangs au pied de guerre. »

» L'ordonnance du 4 mars 1831 accorde aux chefs la même latitude; mais elle les oblige à cette sorte d'exercice même pendant la paix. L'ordonnance enfin du 22 juillet 1845 fixait une fois pour toutes l'ordre sur deux rangs pour les chasseurs d'Orléans, et, au moment où je mets la dernière main à ces feuilles, je trouve dans le *Moniteur de l'armée* que cette formation sera dorénavant aussi d'ordonnance pour toute l'infanterie. Les dispositions réglementaires chez les Anglais pour cette méthode ne datent que de 1810, et M. de Chambray nous assure que ce ne fut que successivement que cet usage s'introduisit, et qu'il y avait encore une partie des régiments de l'armée d'Espagne qui se formaient sur trois rangs lorsque l'ordre du jour du duc d'York enjoignit à l'infanterie de se former à l'avenir sur deux rangs.

» Les débats sur la meilleure formation de l'infanterie sont encore loin d'être terminés. Tant que les anciennes armes existèrent, l'expérience de tant de guerres ne suffit pas pour nous fournir les dates nécessaires pour parvenir à une solution certaine de la question. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les disputes se renouvellent où commence le règne de la

nouvelle arme; le débat s'agrandit et s'élargit, au contraire, avec l'*introduction des nouvelles armes*. Des préjugés de toute sorte opposent de tous côtés une funeste résistance au progrès réfléchi et raisonné qui s'annonce; partout nous voyons les idées préconçues en débat avec les intelligences claires. Il faudrait une espèce de clairvoyance pour comprendre ce que l'avenir de cette arme porte de contingents éventuels dans son sein. A l'heure qu'il est, je crois impossible d'amener l'unité dans les opinions ou de rallier les dissidents. Et comment contenter ceux qui portent leur naïveté dans le débat, qui y viennent avec leurs préjugés, leurs hallucinations? comment vaincre les dures intelligences qui s'y mêlent? comment entraîner les indécis, les tièdes, qui y viennent sans parti pris d'ombre et de lumière? comment empêcher que la question soumise à la fois au jugement d'une foule de gens d'esprit, de pédants et de fantaisistes excentriques, ne s'agite bien longtemps dans le vide?

» Sans entrer dans le débat sur la formation de l'infanterie sur deux ou trois rangs, sans répéter ce que j'ai dit là-dessus dans mon *Traité de tactique*, je dois pourtant citer les paroles de l'éditeur des *Maximes de guerre* de Napoléon dans ses notes : « Il » me semble, dit-il, que, si les circonstances exigent » qu'une ligne d'infanterie se forme en carré, l'*ordre* » *sur deux rangs sera bien mince pour résister au choc* » *de la cavalerie; quelque inutile que paraisse le troi-* » *sième rang pour les feux de file, il est cependant né-* » *cessaire pour remplacer les hommes qui tomberont au*

» *premier et au second rang ;* autrement, on sera obligé
» de serrer les files et de laisser des intervalles entre
» les pelotons, ce dont la cavalerie ne manquera pas
» de profiter. Il me semble encore que, *lorsque l'in-*
» *fanterie sera placée sur deux rangs, les colonnes se*
» *trouveront bien allongées lorsqu'on sera en marche*
» *par le flanc.* Si l'on trouve plus avantageux de pla-
» cer l'infanterie sur deux rangs, *il faut placer le troi-*
» *sième en réserve ;* pour l'utiliser, on l'enverra rem-
» placer le premier rang quand celui-ci sera fatigué
» et qu'on remarquera que le feu commence à man-
» quer de vivacité. »

» Personne ne voudra nier que le feu d'une infanterie rangée sur deux hommes de hauteur ne soit très efficace et, sous quelques rapports, préférable à celui sur trois rangs. On concèdera même que la formation sur deux rangs est profitable pour les marches, les mouvements ; qu'elle peut diminuer les pertes au feu ; qu'on peut occuper plus de terrain dans cette formation ; qu'on sera plus en état de se porter partout sans grandes difficultés ; qu'elle se prête à mainte combinaison tactique.

» Mais *les colonnes formées par cette infanterie*, d'après le système de M. le général Jomini, *manqueront de consistance, de force intrinsèque pour résister au choc d'une bonne cavalerie,* et même de force d'impulsion pour l'attaque ; elles seront trop faibles sous le double rapport de l'offensive et de la défensive.

» Il est bien convenu que le choc de l'infanterie résulte plus d'une impression morale que de la pres-

sion physique; mais on ne pourra pas nier que l'aspect d'un gros bataillon n'influe bien autrement sur les hommes que celui d'un bataillon de la faiblesse duquel les soldats s'apercevront bientôt. « *In omni autem prœlio oculi primi vincuntur,* » dit une bonne autorité, et c'est aussi vrai aujourd'hui que de son temps. Il est sûr que le maniement des affections morales exige toute l'attention possible. « *The contest is merely a moral one,* » disent les Anglais.

» *Une formation sur deux rangs est principalement une tactique périlleuse en présence de la cavalerie,* toutes les fois que celle-ci voudra faire son devoir. En général, elle reste périlleuse, parce qu'elle nous ôte les moyens de garder notre front primitif, parce qu'elle nous force à le rétrécir aussitôt après des pertes légères, et parce qu'elle nous retire les moyens de prolonger avec ténacité le combat, chose de la plus grande importance dans les luttes modernes.

» L'introduction de la *formation sur deux rangs de l'infanterie française en* 1813 n'était qu'une mesure d'urgence. Je crois que c'est à tort qu'on a voulu généraliser ce principe et qu'il vaut mieux laisser aux généraux toute latitude d'employer l'une ou l'autre de ces formations, selon le terrain, les localités et les circonstances. Il n'y a rien de plus facile que d'accoutumer les troupes à l'une ou à l'autre. En Prusse et jadis en France, on avait adopté ce moyen, et l'on s'en était bien trouvé. »

CAVALERIE. — CHEVAUX GRAS.

Un peu de chaque chose, et rien de tout, à la française.
MONTAIGNE.

Nous ignorons si l'auteur des *Observations* entend parler de la valeur de la cavalerie chez toutes les nations, ou bien si ce qu'il dit de cette arme s'applique seulement à la cavalerie prussienne. Quoi qu'il en soit, voici l'opinion qu'exprime M. le général prussien :

« Si la valeur intrinsèque de la cavalerie paraît avoir baissé sous plusieurs rapports, si cette arme ne brille plus de son ancien éclat, cela n'est pas la faute de l'arme, cela tient à d'autres choses. Mais elle peut bien tomber dans une décadence totale si l'on ne parvient pas à la faire marcher, dans son organisation et son emploi, à pas égal avec les autres armes, à proportion de leur amélioration. — Ce n'est pas le courage de se sabrer à outrance qui manque à la cavalerie de nos jours, c'est celui d'entreprendre tout, de risquer l'impossible. — Que dirait-on, par exemple, aujourd'hui si l'on exigeait d'une cavalerie de passer le Petit-Belt à la nage comme le fit le grand hetman Czarnecki avec ses Polonais, le 1er janvier 1658? — Ne trouverait-on pas plaisant de vouloir passer le Dnieper ou l'Elbe avec des corps entiers de cavalerie, comme le firent les Polonais et les Suédois à plusieurs reprises? — Quelle mine feraient les cavaliers de nos jours si l'on exigeait d'eux de faire 15 milles en un jour et de livrer encore bataille, comme l'exécutait la cavalerie de Torstenson, en

1645, à Juterbogk? — Ne trouverait-on pas que c'est être dépourvu de tout bon sens d'exiger de la cavalerie de prendre part à l'attaque et à la défense des villes, comme cela se pratiquait dans la guerre de Trente-Ans? »

Sans nous préoccuper de ce qui peut avoir lieu chez les autres puissances, nous conviendrons que la cavalerie française n'est pas en état aujourd'hui de traverser à la nage le moindre petit Belt; mais nous sommes fermement convaincu que nos régiments exécuteraient bientôt, après une préparation convenable, tout ce qui a été fait avant eux.

Pour y parvenir, il suffira d'écouter et de mettre en pratique les conseils que donne le maréchal de Saxe:

« Il faut que la cavalerie soit leste; qu'elle soit montée sur des chevaux que l'on ait rendus propres à endurer la fatigue; — qu'elle ait peu d'équipages, — et surtout qu'elle ne fasse pas son point capital d'avoir des *chevaux gras*.

» S'il se pouvait qu'elle vît l'ennemi tous les jours, cela n'en serait que mieux; car cela la mettrait bientôt en état d'entreprendre les plus grandes choses. — Il est certain que l'*on ne connaît pas la force de la cavalerie* ni les avantages que l'on peut en tirer. — D'où vient cela? — De l'amour que l'on a pour les *chevaux gras*. »

Cet amour pour les chevaux gras, cette manie d'*engraissement* est encore aujourd'hui en honneur dans tous les régiments. — Voici pourquoi :

« Dans les corps, on a d'anciens chevaux, de ces

animaux qui ont résisté à tout; — doués d'une heureuse constitution, ils forment le fond du régiment. — Arrivés à un certain âge, ils possèdent ce tempérament à toute épreuve chez lequel les fonctions digestives s'opèrent avec la plus grande facilité. Chez eux, la substance graisseuse s'est logée naturellement dans les réseaux cellulaires sous-cutanés, et, quand une fois elle y est répandue, il faut une circonstance grave pour que la résorption ait lieu. — Eh bien, ces chevaux-là servent de terme de comparaison, et, quand un cheval n'est qu'*en état*, on le trouve maigre et on cherche à l'engraisser. » (Louchard.)

Quelle différence avec ce qui se pratiquait à Rome !

« Tous les ans, au 15 juillet, les chevaliers romains étaient passés en revue par le Censeur. Alors, si quelque chevalier avait forfait à l'honneur, s'il avait dissipé sa fortune, s'il n'avait pas eu soin de son coursier ou s'il était devenu *trop gras*, il était dégradé de l'ordre équestre et perdait son cheval. » (Hephrem Houël.)

Reprenons notre citation des *Rêveries* du maréchal de Saxe :

« J'ai eu un régiment de cavalerie avec lequel j'ai fait en dix-huit mois plus de 1500 lieues, soit en marches ou en courses, — et je proteste que ce régiment était mieux en état de servir au bout de ce temps-là qu'un autre qui aurait eu des *chevaux gras*.

» Mais, pour cela, il faut les faire peu à peu au mal et les endurcir à la fatigue par des courses et des exercices violents, ce qui les conserve plus sains et les fait durer bien davantage, — et, quand ils y sont faits, vous pouvez compter avoir de la cavalerie, et

vous n'en aviez point auparavant. De plus, cela rompt et style vos cavaliers, leur donne un air de guerre qui sied si bien ! — Mais il faut les faire galoper, répète le maréchal, les faire courir à toutes jambes par escadrons et les mettre peu à peu en haleine, et non pas manœuvrer tous les trois ans une fois avec une lenteur extrême, de peur que les pauvres bêtes ne suent...

» Ce n'est que lorsque les chevaux sont en campagne qu'il faut les ménager extrêmement pour les tenir *en chair* et avoir des escadrons au complet. »

Dans son ouvrage sur les *Chevaux du Sahara*, — « travail qui joint à un intérêt historique le mérite de présenter, sous une forme très séduisante, des considérations pleines d'actualité, » — M. le général Daumas nous dit que « le plus grand ennemi du cheval est le *repos et la graisse.* »

« Pour préparer un cheval trop gras aux fatigues de la guerre, fais-le maigrir par l'exercice, jamais par la privation de nourriture », ajoute l'honorable général, en nous initiant aux *principes du cavalier arabe*, — que tout homme de cheval doit savoir par cœur.

« Le Prophète a dit : « Chaque grain d'orge donné » à vos chevaux vous vaudra une indulgence dans » l'autre monde. »

L'hygiène des chevaux doit être l'objet d'une sollicitude intelligente, tant pour la nourriture et les soins à donner à l'écurie, que pour la répartition du travail et du repos, afin que l'on puisse toujours dire du cheval de guerre : — « Il peut la faim, — il peut la soif, — il peut la fatigue. »

On adoptera donc ce principe, que l'on doit traiter

le cheval pendant la paix, en vue des travaux et des fatigues de la guerre.

Lorsque la propagation du sang oriental aura régénéré notre race de chevaux, et même aujourd'hui, nos régiments tels qu'ils sont montés, — pour peu qu'ils aient été endurcis à la fatigue, — feront tout ce que faisaient les anciens cavaliers, tout ce qui a été fait dans le moyen âge et dans les temps modernes.

Nous pourrions citer maints exemples de passages de rivières, de marches extraordinaires, exécutés par notre cavalerie sous l'Empire, et plus récemment en Afrique; — nous nous bornerons à rappeler ce que dit l'auteur des *Éléments de l'art militaire* : — « avec de bons officiers les exploits les plus inouïs souvent deviennent faciles au soldat français; sa confiance dans le chef qui le mène le lui fait suivre aveuglément, et lui donne cette obéissance dont le *fouet* et le *bâton* sont les mobiles chez les autres peuples. »

La cavalerie française, sauf ce que nous avons dit plus haut, est actuellement dans de bonnes conditions; elle a fait de grands progrès depuis 1814, sous le double rapport de l'*éducation* et de l'*instruction*, et mérite certainement qu'on lui applique ce que disait de cette arme le célèbre Guibert en 1779 :

« Aujourd'hui la cavalerie, en acquérant la vitesse qui lui manquait, est devenue, dans la main du général qui saura la manier, *une arme formidable* et de la plus grande ressource. — Par elle, on peut en un clin d'œil rétablir un combat désespéré et compléter une victoire. *Les grands coups, les coups audacieux,*

les coups de génie, doivent être frappés par la cavalerie. »

Le général Marbot développe la pensée de Guibert et y ajoute un exemple : — « C'est souvent au moment où une bataille paraît perdue que de braves cavaliers ont la plus belle occasion de se distinguer, en fondant audacieusement sur l'ennemi, qui n'est souvent que plus facile à vaincre par cela même qu'il se croyait déjà victorieux. — C'est ainsi qu'à Marengo 500 cavaliers, commandés par le général Kellermann, fondant avec furie sur les Autrichiens au moment de leurs plus grands succès, les étonnèrent par la vigueur de leur attaque, les enfoncèrent sur plusieurs points et contribuèrent par cette charge brillante à arracher aux ennemis une victoire dont ils se croyaient déjà certains. »

Que la guerre vienne à éclater, nous avons la confiance que nos cavaliers de 1859 renouvelleraient les belles actions de leurs devanciers ! Ils montreraient que « si la cavalerie, suivant l'expression du maréchal Canrobert, est l'arme des petits détails en temps de paix, elle est aussi l'arme des grandes choses pendant la guerre. »

Du reste, nous sommes parfaitement d'accord avec M. le général prussien lorsqu'il dit que « ce n'est pas la condition actuelle de la cavalerie qu'il faut avoir en vue, mais plutôt sa condition future, son emploi dans les guerres à venir. » — Oui, voilà bien la question nettement posée : il s'agit de déterminer, en raison de la puissance nouvelle du tir de l'infanterie, quelle doit être désormais la tactique de la cavalerie sur le champ de bataille.

Dans le chapitre suivant, le problème sera discuté, sinon résolu, par l'auteur des *Observations*, non-seulement pour la cavalerie, mais aussi pour les autres armes.

Il est grandement à désirer que la lumière jaillisse bientôt du milieu de toutes ces observations, de ces discussions et considérations sur le nouveau système de guerre, produites par tant d'officiers distingués et éminents de toutes les nations, et qu'enfin l'on puisse dire avec certitude : *Novus nascitur ordo!*

Nous avons reçu communication de quelques pages tirées du *Manuscrit d'un officier de cavalerie*, dont nous sommes loin de partager les idées et les craintes; — mais cet extrait nous ayant paru de nature à intéresser nos lecteurs, nous ouvrirons encore ici une nouvelle parenthèse :

« Je ne doute pas, dit cet officier, que notre arme ne sorte enfin de l'immobilité léthargique où, depuis tant d'années, elle paraît plongée pour l'éternité. Ceux de nos généraux qui jettent comme moi un coup d'œil en arrière sur leur carrière militaire doivent voir avec une pénible surprise qu'ils reviennent au point de leur départ sans pouvoir constater un seul progrès dans l'arme où ils se sont illustrés. N'est-ce pas, en vérité, un phénomène inexplicable pour nous que des hommes doués, pour la plupart, d'une grande aptitude au travail et capables, par l'élévation de leur esprit et la pénétration de leur intelli-

gence, d'être les lumières de la foule qu'ils ont dominée, aient pu s'élever d'échelon en échelon jusqu'au sommet de l'échelle de la hiérarchie militaire sans que nous puissions retrouver aucune trace lumineuse de leur séjour prolongé dans nos rangs. Ils n'ont exposé ni résolu aucune des questions qui intéressent l'avenir de la cavalerie. Devons-nous penser qu'ils ont passé leur vie de soldat à côté d'elles, sans chercher à les approfondir? Cette conclusion me paraît forcée; ils seraient trop coupables de ne nous avoir pas initiés à un savoir qui ferait de nous de meilleurs officiers. Ne pourrait-on pas alors se demander comment ceux qui n'ont pas fait la guerre ont acquis leur haute position et surtout quels sont leurs titres à la célébrité dont ils jouissent comme officiers de cavalerie? — Est-ce parce qu'ils ont commandé brillamment un régiment sur un terrain d'exercice? — Pour moi, je crois qu'il faut savoir plus que de jouer avec des escadrons, comme un enfant joue avec des cartons découpés, pour mériter le nom de bon officier de cavalerie. Je ne reconnais de droits à cette distinction qu'à celui qui a su tirer plus ou moins le voile qui cache aux yeux du vulgaire les grands intérêts de cette arme. — Y en a-t-il beaucoup qui aient fait luire même une faible lumière sur ces questions importantes? — Je les cherche dans mes souvenirs, je les cherche dans l'*Annuaire* pour aider ma mémoire, je les cherche dans l'histoire des derniers temps, et je ne les trouve point.

» Ne peut-on pas croire, avec juste raison, que cette

abstention complète de tout travail intellectuel de la part des officiers de cavalerie ne soit la cause de l'immobilité de leur arme quand toutes les autres progressent? — Hélas! si l'on nous demandait, à nos camarades et à moi, ce que nos chefs nous ont appris durant le quart de siècle qui vient de s'écouler, nous serions fort embarrassés pour répondre; on ne nous croirait pas si nous disions la vérité exprimée par le triste monosyllabe — Rien. »

Nous croyons, au contraire, ainsi qu'on l'a vu plus haut, que la cavalerie a fait de grands progrès.

D'un autre côté, on nous dit que nos sommités militaires sont vivement préoccupées de la nouvelle tactique à donner à la cavalerie, mais que cependant, jusqu'à présent, rien n'a été résolu. Il serait seulement question de donner un fusil à canon rayé aux cavaliers, afin de ne pas les laisser exposés, à de grandes distances, au feu meurtrier de l'infanterie sans être à même d'y répondre.

Il est certain qu'en nous plaçant dans la situation décrite par M. le baron de Rostaing, lorsqu'il prétend que 20 bons tireurs auront raison d'une batterie d'artillerie ayant 204 hommes, 216 chevaux et 150 cavaliers de soutien, — il est certain, disons-nous, que, si les 150 cavaliers d'escorte ont chacun une bonne carabine rayée et s'ils ont été convenablement exercés au tir, les 20 tirailleurs qu'on leur oppose ne résisteront pas longtemps : car, si les cavaliers offrent plus de surface aux balles, s'ils ne peuvent s'y soustraire en se défilant comme les tirail-

leurs, leur nombre sera une compensation plus que suffisante, et cette poignée d'hommes sera bientôt anéantie, — eût-elle pris la précaution de déployer devant elle ses *chevaux de frise*, aussi faciles à manier, dit-on, qu'un simple *parasol* (1).

L'armement de la cavalerie avec des fusils est déjà en partie accompli ; tous les régiments de dragons en sont pourvus depuis longtemps ; plusieurs régiments de chasseurs et de hussards ont reçu des fusils à l'instar des chasseurs d'Afrique, et ils s'en trouvent bien. — Restent les cuirassiers, qui n'ont que le pistolet : leur donnera-t-on aussi le fusil ?

« De toutes les armes dont on se sert à cheval, a dit Montecuculli, la lance est la meilleure, — *la lancia è la regina delle armi ;* — mais il faut que les lanciers soient vigoureux, armés *de pied en cap*, et qu'ils aient de bons chevaux. » Le maréchal de Saxe disait aussi : « Les cavaliers doivent être *armés de toutes pièces*, et le premier rang doit avoir la lance. »

Nous préférerions leur voir donner la lance ; — Cette arme par excellence est donc évidemment l'arme naturelle d'une cavalerie dont l'essence même est d'agir en masse. — Elle permet d'atteindre le fantassin, tandis qu'il est impossible de le faire avec le sabre. — Ainsi, en 1813, à la bataille de Dresde, une division d'infanterie *autrichienne* résista pendant longtemps aux charges réitérées des cuirassiers fran-

(1) M. le baron Rostaing propose de donner à chaque fantassin un *cheval de frise portatif*, à six lames de baïonnette, dont la description se trouve dans son *Nouveau système militaire*.

çais, uniquement avec ses baïonnettes, car la pluie avait détérioré les cartouches et ne lui laissait pas un seul coup à tirer. Le général La Tour-Maubourg mit en tête de la dernière charge les 50 lanciers de son escorte; ils firent dans l'infanterie une brèche par laquelle les cuirassiers purent pénétrer et tout détruire.

Il paraît que des faits analogues s'étaient déjà produits, puisque l'Empereur, par un décret du 25 novembre 1811, avait prescrit d'*attacher un régiment de lanciers à chaque division de cuirassiers*.

Quoi qu'il en soit, il serait à désirer que notre cavalerie de réserve laissât le sabre au deuxième rang, pour servir dans la mêlée qui suit immédiatement le choc, en adoptant la lance pour le premier.

La proposition d'armer les cuirassiers de la lance n'est pas nouvelle, mais nous craignons bien que, cette fois encore, ce vœu ne soit pas écouté. Ce qui nous donne cette pensée, c'est que l'Empereur Napoléon Ier, en décrétant qu'un régiment de lanciers serait attaché à chaque division de cuirassiers, ordonnait en même temps que les cuirassiers seraient armés de carabines ou de mousquetons.

Plus tard, Napoléon, dans sa correspondance avec le prince d'Eckmuhl, à la date du 20 mai 1815, rappelle que « les cuirassiers doivent avoir au moins le tiers de leurs hommes armés avec des carabines, en attendant qu'on puisse en donner à tous. » — Il en devait être de même pour les carabiniers.

M. de Cessac, le savant encyclopédiste, avait déjà

dit en 1784 : « Le fusil et la baïonnette de l'infanterie sont l'arme la plus avantageuse dont le cavalier puisse faire usage... la lance étant abandonnée aujourd'hui. »

L'Empereur Napoléon III, ayant armé les cent-gardes de carabines à longues baïonnettes, il est probable que, si les cuirassiers reçoivent une nouvelle arme, ce sera le fusil et non la lance.

Quant aux régiments de lanciers, l'expérience qu'ils ont faite, pendant plusieurs années, du mousqueton, porté simultanément à pied et à cheval avec la lance, ne laisse pas supposer qu'on renouvelle des essais avec la carabine. Il est présumable que, si l'on voulait faire participer les lanciers au progrès des armes à feu, on substituerait à leur pistolet, une arme un peu plus longue, un pistolet-mousqueton, pouvant s'ajuster contre l'épaule à deux mains, à une seule main, et avec la main en l'air. La portée de cette arme serait au moins égale, et la justesse du tir supérieure à celle des armes actuellement en usage dans la cavalerie. — Nous avons déjà fait cette proposition dans le *Spectateur militaire* du 15 juillet 1846. — La cavalerie piémontaise est armée, depuis 1847, d'un pistolet-mousqueton analogue à celui que nous demandons, et il est désigné dans l'armée du Piémont sous le nom de *pistolone*.

L'incertitude et le peu d'effet du feu de la cavalerie est-il uniquement le résultat de l'imperfection des armes à feu, ou tiennent-ils seulement à l'instabilité, à la mobilité de la base sur laquelle le cavalier est

placé dans cette action, à la difficulté d'épauler pour ajuster ses coups, et à l'incommodité que le cheval ressent d'une explosion qui a lieu trop près de ses oreilles, ce qui fait qu'il s'inquiète, se tourmente ou se traverse à l'instant où il voit ou sent que l'homme va faire feu? — Nous pensons que ce défaut de sûreté et d'effet du feu à cheval tient à ces causes réunies; et qu'en armant les dragons, les chasseurs et les hussards, et si l'on veut les cuirassiers et les carabiniers, d'un fusil à canon rayé, dépassant assez la tête du cheval pour ne pas l'inquiéter, — et les lanciers d'un pistolet-mousqueton ou du *pistolone* adopté pour les dragons-lanciers piémontais, on donnera à cette question la meilleure solution sous tous les rapports. — Mais ce ne sera pas là, on en conviendra, un grand progrès dans la tactique de la cavalerie.

Lorsque, dans le siècle dernier, le tir se fut perfectionné, on se crut d'abord obligé de tenir la cavalerie à distance pour qu'elle souffrît moins du feu. Elle devint dès lors plus inactive, et l'on eût fini par se persuader qu'elle ne pouvait plus rendre que des services secondaires, « lorsque parut un homme qui l'affranchit de ses liens, qui lui donna des ailes, et dont les victoires semblent appartenir aux poésies héroïques. » — Cet homme, on le devine, c'est Seydlitz.

Espérons que, de nos jours, on trouvera le moyen de conserver à la cavalerie la haute importance qu'elle avait au temps de Guibert, qu'elle eut sous l'Empire, et qu'elle a encore aujourd'hui.

Espérons aussi que les appréhensions formulées dans le *Manuscrit d'un officier de cavalerie* ne se réaliseront pas et que la cavalerie montrera, dans la prochaine guerre, qu'elle a toujours marché et qu'elle marchera toujours du même pas que les autres armes dans le progrès de la science militaire.

Mais, pour le prouver, il ne faut pas rester inactifs et insoucieux de l'étude.

« La guerre domine tout dans l'histoire, et si, de nos jours, les occasions de guerre diminuent, si les guerres paraissent s'éloigner de plus en plus, on reconnaît qu'elles sont devenues beaucoup plus considérables, et qu'en outre elles détruisent en un jour plus qu'elles ne le faisaient autrefois pendant des années.

» Malheur au peuple, malheur à l'officier qui, ce jour-là, n'aura pas les connaissances de son métier ! »

« La France, plus que toute autre nation, disait le maréchal Bugeaud (1), a besoin d'avoir une armée constamment bonne et nombreuse; c'est là une dure, mais indispensable nécessité de sa situation. Ses troupes ne doivent pas être seulement presque égales à celles de ses puissants voisins, il les lui faut supérieures en qualité, parce qu'*elle est exposée à combattre seule contre tous*, et puis que la configuration de son sol à l'est et au nord, le peu de distance de sa frontière à sa capitale, exigent qu'elle ait les plus

(1) *De l'établissement des troupes à cheval dans de grandes fermes* (1840). Cet ouvrage, comme tous ceux de l'illustre maréchal, doit se trouver dans la bibliothèque de l'officier.

grandes chances de gagner les premières batailles ou les premiers grands combats, qui seraient préférables aux actions générales.

» ...La cavalerie, qui est l'objet principal de cet écrit, présente de grandes difficultés, mais elles ne sont pas insurmontables... »

Cette assurance calme, cette haute raison de M. le maréchal Bugeaud, forme un contraste frappant avec les paroles véhémentes (et pourtant pleines de ce feu et de cet amour sacré du métier, si rare aujourd'hui), que nous trouvons dans le *Manuscrit d'un officier de cavalerie*, dont nous rapporterons encore quelques lignes :

« Quand apparaîtra-t-il cet homme miraculeux qui sera notre flambeau? — Hélas! Dieu le sait; — la connaissance du passé interdit l'espérance pour l'avenir. Lorsqu'on étudie l'histoire des progrès des armées depuis l'établissement de la société nouvelle, on est saisi d'un pénible étonnement en voyant combien la cavalerie a été lente à entrer dans la voie du perfectionnement...

» Cet état de choses si regrettable nous a été légué par nos devanciers, nous le léguerons à ceux qui nous suivront, et il en sera ainsi de génération en génération tant qu'on n'élèvera pas l'esprit des officiers de cavalerie à la hauteur de toutes les questions qui la concernent et qu'on n'excitera pas leur intelligence à les résoudre. Lorsque ce grand événement surgira, on verra cette arme s'avancer rapidement dans la voie du progrès et y atteindre rapide-

ment la limite du possible actuel, comme les autres armes dont elle est la sœur aînée.

» Ce changement merveilleux dans nos mœurs me paraîtrait facile à opérer... Il aura lieu quand il se trouvera un ministre qui, sans se laisser arrêter par des raisons spécieuses, ordonnera que, dans les garnisons où il y a habituellement un grand rassemblement de troupes à cheval, tous les officiers seront réunis une fois par semaine, sous la présidence du général commandant, pour discuter contradictoirement une question qui intéresse la cavalerie. Ces centres d'action intellectuelle une fois connus, on y verra converger instantanément tous les efforts des nobles facultés de l'esprit et de l'entendement de tous les officiers de quelque valeur. Ils deviendront bientôt un foyer de lumière qui irradiera au loin et dissipera les ténèbres de notre paresse, de notre ignorance et de nos préjugés actuels. »

Sans faire aucun commentaire sur cette tirade, nous mettrons un terme à nos trop nombreuses digressions.

DE LA NÉCESSITÉ D'UN CHANGEMENT DE TACTIQUE.

L'auteur entre ici dans le vif de son œuvre et traite avec une grande supériorité de vues la question capitale du changement de tactique, en combattant les idées émises à ce sujet par le général Jomini, et pour mieux nous faire comprendre la partie de l'opuscule qu'il va discuter, M. le général prussien en

rappelle l'origine et nous apprend les impressions sous lesquelles il a été écrit par le général Jomini.

Notre citation sera longue, nous la recommandons à l'attention de nos lecteurs :

« Vers la fin de 1851, le général fut interrogé à Paris par un illustre personnage s'il ne pensait pas que le perfectionnement des armes à feu amènerait de *grands changements dans la manière de faire la guerre.* Le général répondit que cela exercerait probablement une certaine influence sur les détails de tactique, mais que, dans les grandes opérations stratégiques et dans les grandes combinaisons de batailles, on s'assurerait la victoire par les principes qui avaient fait triompher les grands capitaines de tous les siècles, Alexandre et César, aussi bien que Frédéric II et Napoléon. M. le général nous assure de même que les événements héroïques autour de Sébastopol n'ont pas apporté de changement dans son opinion. — Il reproduit dans la discussion les idées que nous connaissons déjà, et répète la question : La carabine Minié, les balles perfectionnées et *les fusils rayés, peuvent-ils apporter un changement notable dans les formations pour le combat ou dans les idées de tactique admises jusqu'à présent?* M. le général ajoute même la question : *Qu'en résultera-t-il pour la tactique?*

» Je crois que c'est ici le lieu d'entrer en discussion sur l'efficacité de la nouvelle arme, sur son effet et son emploi, qui seuls peuvent fournir les matériaux propres à décider avec une assurance au moins

probable sur l'issue du débat. Il paraît que le général ne lui conteste pas l'avantage d'une certaine efficacité; mais nous ne rencontrons dans ses discussions ni ces considérations neuves ni ces vues ingénieuses qui sont si familières au célèbre général.

» ...Arrêtons-nous un moment à la seule efficacité de la nouvelle arme en la comparant à celle des fusils ordinaires. Guibert pensait qu'on ne tuait ou ne blessait, avec un million de cartouches, qu'à peu près 2,000 hommes dans un combat. Gassendi, dans son temps l'oracle des artilleurs de toutes les armées, nous assure que sur 3,000 coups un seul frappait. Piobert, cette grande autorité de nos jours, nous dit qu'on a estimé, d'après le résultat de longues guerres, qu'on avait brûlé de 3,000 à 10,000 cartouches par homme tué ou blessé. Nous ne pouvons pas encore évaluer au juste les pertes que les Russes ont essuyées sous le feu de l'infanterie dans la dernière guerre; mais leurs pertes affreuses nous sont une preuve infaillible de la supériorité de la nouvelle arme. Sans recourir aux épreuves qu'on fait tous les jours dans les polygones et les places de tir, les plus acharnés adversaires de la nouvelle arme concéderont que la vraisemblance, sous le rapport de la justesse du tir, est doublée, tandis que, sous le rapport de la portée, elle est quintuplée.

» ...Les difficultés se multiplient quand il s'agit de déterminer l'*emploi de la cavalerie contre les nouvelles armes*, car aucune expérience n'a encore été faite. Si cependant tout le monde convient qu'il lui sera doré-

navant plus difficile de reconnaître le terrain, de parcourir les avenues des positions en face de l'ennemi, qu'elle sera déjà exposée dans son approche à de plus grandes pertes que jadis, et qu'au dernier moment d'une attaque une décharge effectuée à temps a plus de chances qu'avec les anciennes armes, on conviendra aussi qu'à l'avenir *le rôle de la cavalerie dans les batailles devra subir un grand changement.*

» Je crois que les pertes de la cavalerie aux attaques seront désormais encore plus grandes qu'à Aspern et à Wagram, sans cependant augmenter la vraisemblance du succès. Beaucoup de hauts faits démontrent, il est vrai, qu'il n'y a rien d'impossible à une bonne cavalerie; mais nous en avons autant qui prouvent la force de résistance d'une bonne infanterie. Quiconque s'est trouvé dans un carré au moment d'une attaque sait à quoi s'en tenir là-dessus. Je me suis trouvé dans des carrés sur deux et sur trois rangs, qui ont résisté aux charges réitérées de la cavalerie, et, si je ne partage pas l'opinion de l'officier anglais de l'*United service Magazine*, que « *the determined charge of twenty cavaliers must inevitably break throug any line of infantry, if three or six in deep,* » j'ai bien au moins la conviction que la meilleure infanterie du monde, assaillie en plaine, aura, sans l'assistance de l'artillerie, infiniment de peine à résister à une bonne cavalerie sachant faire son devoir.

» Il n'y a d'espoir de résistance qu'en masse et dans une formation qui permette d'employer en

même temps un feu bien nourri. *S'il reste encore quelques chances à la cavalerie, elles sont toutes dans les surprises*, mais aussi celles-ci seront plus dangereuses et plus difficiles que jadis. Il faudra aujourd'hui être prêt à chaque instant à tomber à l'improviste, soit sur l'artillerie, soit sur les tirailleurs, sur leurs soutiens ou sur les masses elles-mêmes; il faudra, pour ainsi dire, sortir de terre dans toutes ses entreprises. Vitesse, impulsion, ensemble, ces éléments de la cavalerie lui deviendront dorénavant encore plus nécessaires que jamais; il lui faudra à l'avenir la rapidité et l'impétuosité de l'ouragan.

» La question est beaucoup moins compliquée quand il s'agit de l'*emploi de l'artillerie contre la nouvelle arme.* Il n'y a presque pas de divergence dans les opinions là-dessus. Tout le monde s'accorde à dire que l'*artillerie de campagne de presque toutes les puissances doit être soumise à une très grande réforme pour pouvoir être employée avec avantage contre cette arme.* Et, en effet, quelle différence dans son emploi sous l'ancien ordre de choses et aujourd'hui! » Les batteries doivent être placées, nous dit Napoléon, dans les positions les plus avantageuses et le plus en avant possible des lignes de l'infanterie et de la cavalerie, sans cependant qu'elles puissent se trouver compromises. Il faut que les batteries commandent la campagne de toute la hauteur de la plate-forme. Il est bon qu'elles ne soient point masquées de droite et de gauche, de manière que leurs feux puissent être dirigés dans tous les sens.

» Si le commandant d'une batterie de 6 ou même de 8 voulait aujourd'hui placer son artillerie, d'après ces règles, en face d'une troupe armée de la nouvelle arme, il courrait risque de se voir bientôt tuer ses canonniers et ses chevaux. C'est ce qui arriva dans le combat sur l'Alma, où plusieurs batteries russes furent obligées d'être retirées du feu, parce que tous les canonniers et les chevaux avaient été tués après une courte lutte. Il fallut prendre des chevaux aux parcs pour emmener les pièces. Les mêmes événements se rencontrent aussi, c'est vrai, à la bataille de Mozaysk; mais, tandis qu'ici ce fut le feu concentré et prolongé d'une artillerie formidable qui causa ces pertes énormes, *ce fut sur l'Alma le feu des tirailleurs qui écrasa les canonniers russes en une heure et demie.* — « Ils arrivaient comme des serpents, ces tirailleurs, disent les Russes, et nous tuaient sans que nous les vissions. » Des témoins oculaires très instruits et dignes de foi assurent encore que les Turcs, avec les fusils Minié, ont causé à l'artillerie russe sur le Danube des pertes très considérables à des distances de 1000 et 1200 pas. »

Après avoir reproduit les principales observations qui ont été faites sur l'emploi de la nouvelle arme, M. le général prussien attaque les *conclusions* que donne M. le général Jomini à la fin de sa brochure, et il s'exprime ainsi :

« M. le général nie d'abord que le perfectionnement des armes à feu doive produire un changement *notable* dans la manière de mener les troupes au com-

bat. Ce mot *notable* est élastique, sans doute; il est approprié à la difficulté du moment, mais vague plutôt que significatif. Déjà la construction bien saisie d'un ordre de bataille en face des nouvelles armes sera très difficile; cette difficulté croîtra encore sous l'influence des circonstances. L'emplacement des trois armes, dont l'emploi a changé sous presque tous les rapports, demande un tout autre coup d'œil que l'ancienne tactique.

» Anciennement, l'artillerie foudroyait l'ennemi à de grandes distances et protégeait, soutenue par quelques troupes, l'arrivée et la formation des troupes. Il n'était pas si difficile de reconnaître l'ennemi, et, la reconnaissance exécutée, on délogeait les tirailleurs et on l'abordait. Tout a bien changé de face aujourd'hui. Tandis que, d'après l'ancienne tactique, l'artillerie protégeait l'emplacement des troupes et soulageait leur marche, aujourd'hui c'est l'infanterie qu'on y emploiera; c'est elle qui surveillera l'arrivée et l'emplacement de l'artillerie, car les tacticiens ne la veulent poster qu'à 400 pas derrière la ligne des tirailleurs.

» D'après l'ancienne méthode, les tirailleurs ne faisaient presque autre chose que d'engager le combat. Ce n'étaient, pour l'ordinaire, que des éclaireurs qui sondaient les voies du champ de bataille; leurs engagements n'étaient qu'un moyen pendant qu'ils sont aujourd'hui un but. La supériorité de la nouvelle arme, sa portée, sa justesse, leur va donner une autre signification. Leur emploi bien appliqué doit

ébranler le courage de l'ennemi, le fatiguer, l'exténuer, imprimer à ses évolutions un caractère d'indécision, d'incertitude, rompre ses forces, le frapper d'épouvante. Réunis en masse, ils doivent avoir assez de force intrinsèque pour assumer un rôle autonome, et faciliter les moyens d'aborder l'ennemi avec des troupes fraîches que la prudence du général aura su dérober à la vue de son adversaire. Les nouvelles armes ne seront pas seulement un secours aux autres armes, mais bien une nécessité.

» Ce qui n'était qu'un accessoire dans l'ancienne tactique doit en devenir aujourd'hui l'objet essentiel; il faut appuyer fortement sur l'emploi des tirailleurs, sans pourtant prolonger à l'infini *leurs duels à la carabine.* Il faut, au contraire, savoir saisir avec adresse et résolution le moment d'en finir. Si j'ai bien saisi les communications que quelques amis m'ont faites sur la bataille de Traktir, les zouaves y agirent de cette manière et contribuèrent puissamment à la destruction des colonnes russes du général Read.

» L'*artillerie*, qui avait été tirée, dès les temps de Frédéric le Grand, de sa condition secondaire d'arme préparatoire, et dont l'emploi dans les batailles atteignit son apogée sous Napoléon, *court grand risque d'être éclipsée par les nouvelles armes.* L'artillerie légère tout au moins est reléguée sur le second plan; elle ne pourra être employée avec avantage que dans des conditions très propices. La grosse artillerie sera donc préférablement mise en usage; mais ses mouvements ralentis, malgré tout son allégement, four-

niront à l'infanterie bien des occasions de lui faire éprouver des pertes considérables.

» Je doute même que l'opinion de Napoléon, à savoir, que l'artillerie décide de nos jours du sort des nations; que celui qui sait faire arriver à l'improviste et à l'insu de l'ennemi, sur un point donné, une masse d'artillerie imposante, est sûr de l'emporter, puisse être maintenue dans toute sa rigueur; car comment lutter avec une infanterie qui frappe canonniers et chevaux avec le même succès, à une distance de 1000 mètres, que l'ancienne arme à 200? Le général de Lourmel avait raison de s'écrier : « Aujourd'hui plus que jamais, avec les nouvelles » armes de précision, le sort des batailles se décidera » de loin. »

» Il faudra un grand art pour inventer un *ordre de bataille* qui réponde aux droits que la nouvelle arme aura, pour ainsi dire, acquis. Il faut, pour ne rien négliger, rester en communauté d'avis et de sentiments avec les hommes instruits de toutes les armées, être au courant de toutes les innovations admissibles, de toutes les découvertes applicables. Je crois qu'en face de tels arguments on peut opposer à M. le général, n'en déplaise à son assertion, *qu'il n'y aurait aucun changement notable dans la manière de mener les troupes au combat, la protestation qu'à l'avenir rien n'y sera changé — que le tout.*

» La *seconde des conclusions* de la brochure nous dit que, si le système des *lignes déployées* et des feux de mousqueterie pratiqué par Wellington est excel-

lent pour la défensive, il paraît aussi difficile que jamais de l'employer pour lancer une armée à l'attaque d'une position. Personne n'a mieux caractérisé cette manière de combattre que le général Lamarque. Je n'y vois avec lui rien de nouveau ; nous rencontrons sur beaucoup de champs de bataille cette même méthode.

» *Tout ordre de bataille est bon qui permet un emploi assuré de son arme, qui n'offre pas de difficultés dans sa formation, qui contient les éléments nécessaires pour effectuer cette formation sans inconvénients, soit pour la défensive, soit pour l'offensive, et qui facilite la possibilité d'entraîner les troupes lestement au combat.*

» Dans le *troisième paragraphe de ses conclusions*, M. le général tire celle-ci de son raisonnement, que, malgré le perfectionnement des armes à feu, deux armées voulant se livrer bataille ne sauraient se fusiller de loin toute une journée et qu'il faudra toujours que l'une des deux se porte en avant pour attaquer l'autre. — Je crois que la crainte de ne pas voir venir les troupes aux mains est un peu outrée. Où il s'agit bel et bien des passions, leur déchaînement restera le même ; elles existeront toujours et se donneront les mains comme les furies. — La nature des nouvelles armes engagera sans doute les généraux à se tenir aussi longtemps que possible sur la défensive ; mais, le moment venu, un général expérimenté en saura sortir à propos...

» L'art de la guerre, presque tombé en décadence depuis l'emploi démesuré des masses, refleurira sous

une nouvelle forme. Ce sera l'habileté de MM. de Turenne et de Montécuculli dans les campagnes sur le Renchen; ce seront les beaux faits d'armes des campagnes du grand Frédéric, de Bonaparte, qui serviront de modèles aux apprentis!

» Dans l'*article quatre des conclusions*, M. le général fait dépendre le succès comme anciennement de la manœuvre la plus habile, selon les principes de la grande tactique. Elle consiste, dit-il, à savoir lancer la masse de ses troupes sur le champ de bataille au moment le plus opportun et d'y faire concourir simultanément les trois armes pour décider du sort du combat. Il n'y a personne au monde qui voulût nier ou seulement révoquer en doute ces principes. Ils sont vrais depuis que les hommes s'entre-tuent, c'est-à-dire de tout temps.

» La difficulté consiste dans les moyens de se ménager la route la plus courte et la plus sûre pour en venir là, et c'est précisément aujourd'hui plus difficile et plus compliqué qu'autrefois.

» Quant aux formations des troupes pour les mener au combat, et dont M. le général parle au *cinquième paragraphe*, il nous renvoie aux chapitres 4 et 5 de son *Précis de l'art de la guerre*. Tout militaire qui s'occupe scientifiquement de son art connaîtra à fond cet ouvrage et en aura fait son bréviaire.

» Je ne prétends pas dire que M. le général annihile précisément son système de tactique dans la *sixième de ses conclusions*, mais il l'altère tout au

moins en faisant abstraction de tout système et réduisant tout l'art à un certain tact pour bien « enlever ses troupes et aborder franchement l'ennemi. (Ce sont ses propres paroles.) L'un des premiers gages de la victoire dans l'offensive, nous dit-il, consistera dans le talent d'un général de bien enlever ses troupes et d'aborder franchement l'ennemi en adaptant le système de formation convenable au terrain, à la qualité et à l'esprit de ses soldats, ainsi qu'à son propre génie.

» Je comprends parfaitement M. le général. C'est se réfugier dans le bon sens de M. de Turenne, dont je parlais antérieurement. Mais ce bref avertissement ne pourrait-il pas induire en erreur quelques médiocres officiers? Ne pourrait-il pas entraîner quelques tacticiens mal avisés à revenir à cette brutale tactique : Tambours! la charge! — croisez la baïonnette?

» Tout ce que nous disons n'empêchera pas d'adhérer à la conclusion définitive de M. le général, que la guerre, bien loin d'être une science exacte, est un drame terrible et passionné, soumis, il est vrai, à trois ou quatre principes généraux, mais dont le résultat est subordonné à une foule de complications morales et physiques. »

Nous regrettons que les bornes de ce compte rendu ne nous aient pas permis de donner en entier les remarquables considérations de M. le général prussien sur cette question aussi importante qu'ardue; c'est dans le livre même qu'il faudra les lire, et

l'on voudra les relire encore, même après la solution du problème mis à l'étude.

THÉORIE NOUVELLE *pour faire manœuvrer et combattre les troupes de toutes armes d'après les mêmes principes et les mêmes commandements.*

Dans le courant de la discussion que nous venons de rapporter au chapitre précédent, nous avons omis à dessein, pour ne pas rompre le fil de l'argumentation, ce que M. le général prussien dit de la *théorie nouvelle* de M. le commandant Bonneau du Martray à propos de son examen de la brochure du général Jomini. Nous avons voulu, nous qui, de notre côté, avons fait un examen consciencieux de cette *théorie nouvelle*, rappeler l'estime que nous conservons pour cet ouvrage et féliciter son auteur des sympathies que son livre a rencontrées en Allemagne. Nous ne doutons pas qu'il n'en soit partout ainsi dans le monde militaire.

Nous tenons à répéter que le travail de cet officier supérieur aura fait faire un grand pas à la solution de la question dont il a bravement pris l'initiative.

Déjà l'infanterie de ligne a adopté les mouvements des chasseurs à pied, dont les principes, les commandements et les mouvements se rapprochent davantage de ceux de la cavalerie. — Encore un peu de temps, et nous verrons un nouveau progrès.

Peut-être l'aurions-nous eu plus tôt si M. le commandant du Martray n'avait pas voulu trop bien faire ou du moins faire trop à la fois.

La *théorie nouvelle* apporte trop de changements radicaux dans les exercices de détail et dans les évolutions de la cavalerie et de l'infanterie. — L'idée mère était excellente : amener toutes les armes à manœuvrer et à combattre aux mêmes commandements, était un progrès que toute l'armée désirait vivement.

M. le commandant du Martray aurait dû faire en sorte d'arriver à ce résultat en apportant aussi peu de changements que possible aux mouvements de détail et d'ensemble dans les diverses armes.

Il aurait suffi que le commandement fût le même et que le mouvement, sans être nécessairement identique, fût seulement analogue dans l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie.

Chaque arme, selon le besoin, eût changé ses commandements, modifié ses mouvements, tout en conservant ses principes.

Ce que M. le commandant du Martray n'a pu obtenir du premier coup nous arrivera plus facilement, grâce à son beau travail, lorsque l'on s'occupera de la révision de nos ordonnances.

Toutefois, il ne suffira pas que les trois armes manœuvrent aux mêmes commandements et exécutent des mouvements semblables, il sera nécessaire aussi que chaque officier ait des notions sur le rapport des différentes armes entre elles, — sur l'ensemble de chacune, — sur leur emploi à la guerre, — et sur le parti que l'on peut en tirer selon les circonstances.

Faute de posséder ces connaissances, il arrive que

des commandants de troupes contrarient sans intelligence les officiers des autres armes que la leur et dont ils ne connaissent pas la tactique, notamment ceux de l'artillerie; font consommer inutilement à ceux-ci des munitions, demandent qu'ils tirent à mitraille lorsqu'il faudrait tirer à boulet, etc.

« J'ai vu, dit Guibert, des pièces de régiment tirer sans relâche, tandis que les batteries de pièces de 8 de parc, qui étaient voisines, trouvaient le même but trop éloigné. — Cette ineptie, qui dura trois heures et consomma 1,000 cartouches, me rappelle, ajoute Guibert, un de nos officiers-généraux s'emportant contre le commandant d'une batterie, parce qu'il ne tirait pas. Ce dernier, occupé alors d'une nouvelle disposition qu'il donnait à ses pièces pour prendre un revers sur l'ennemi, répondit *qu'il cherchait son prolongement*. — *Eh! monsieur*, répliqua l'officier-général, qui se désespérait et ne savait pas ce que c'était que *prolongement*, — *voilà comme est le corps royal, il prolonge toujours.* »

Cette anecdote remet en mémoire celle du capitaine d'artillerie qui, voulant justifier auprès de son général la position de combat qu'il avait prise, lui disait que l'*angle d'incidence étant toujours égal à l'angle de réflection*... « Allez vous... promener avec vos *réflexions*, interrompit le général ; je ne les aime pas, et ce n'est pas le moment d'en faire. »

Chaque officier devra donc, sous peine de faire des bévues semblables à celles que nous venons de rapporter, connaître suffisamment l'emploi des diffé-

rentes armes. Nous ne disons pas savoir parfaitement, car la cavalerie, l'infanterie et l'artillerie, sont des éléments si différents et si variés dans leurs détails que c'est déjà beaucoup qu'un officier possède à fond la connaissance de son arme. D'ailleurs, la complication actuelle de chaque science et les bornes de l'intelligence, ainsi que le temps que l'on peut consacrer à l'étude, ne permettent à personne d'être universel.

A la guerre, les trois armes doivent se prêter un mutuel secours; mais la cavalerie et l'artillerie à cheval surtout doivent être deux armes fraternelles, deux compagnes inséparables; avec une confiance réciproque dans leur instruction et leur bravoure, elles ne craindront jamais de tenter de ces coups hardis qui décident quelquefois du succès d'une bataille; — elles exécuteront de concert ces marches rapides, ces déploiements audacieux et inattendus pendant lesquels l'artillerie, démasquée à propos, jette le désordre, par son feu à mitraille, dans les colonnes ennemies, qu'une charge soudaine de la cavalerie achève de mettre en déroute. — « Mais, nous le répétons, il faut entre ces armes une confiance et une estime mutuelles, dont le vrai ciment est la connaissance réciproque des principaux éléments de la tactique et du mode d'action *des trois armes.* »

RÉSUMÉ.

Pour ne pas risquer de se perdre dans des hypothèses, M. le général prussien, revenant rapidement

sur ce qu'il a dit de l'avenir du système de guerre, résume ainsi qu'il suit ses pensées et ses prévisions :

« Les combats prendront indubitablement un autre caractère par les perfectionnements de toute espèce apportés aux moyens de destruction, et, par leur emploi bien entendu et bien circonstancié, les pertes s'accroîtront principalement pour l'agresseur.

» Les moyens de destruction arriveront, dans la défense, à un développement tel qu'il sera impossible de lutter contre de semblables armes d'après les règles et les principes de l'art dans son état actuel.

» La *tactique*, l'*organisation* des armées, la *proportion entre les armes*, enfin toutes les choses qui ont quelque rapport à l'*art de la guerre*, subiront des *changements marqués*.

» Je pense ne pas m'écarter de l'ordre logique des choses quand je suppose que, sur un champ de bataille plus étendu que de nos jours, des troupes, placées par des officiers qui ont compris le nouveau système, seront bientôt, en grande partie, perdues de vue par le général en chef. Ce sera aux chefs de bataillons et aux capitaines de veiller sur leur emploi et de suivre la marche du combat. Aux généraux ne restera guère autre chose que la surveillance des dispositions générales et le soin d'obvier aux accidents. Au général en chef ne sera presque réservé que la pose du principe général et le rôle d'observateur ; il ne pourra se ménager que les moyens d'intervenir en temps et lieu.

» Il sera difficile aujourd'hui de mettre les

chances de son côté, de profiter des fautes de son adversaire. Il faut donc, comme je l'ai déjà dit, plus de connaissances pour la conduite des troupes, plus de profondeur et de pénétration que dans le passé; il faut, avant tout, plus d'aptitude à apprécier sur un champ de bataille la marche des affaires.

» Sans me laisser aller à de vastes et sans doute vagues conjectures, je suppose, non sans quelque raison, que si l'on pervenait à combiner dans un sage système l'emploi des fusées avec celui des nouvelles armes, on donnerait aux guerres modernes une tout autre physionomie. Ce n'est peut-être, pour le moment, que l'expression d'une pensée; mais, sans vouloir me poser en oracle de l'opinion publique, je crois qu'elle deviendra tôt ou tard celle de la nécessité.

» La guerre sortira alors de plus en plus des voies brutales, elle redeviendra un art, son horizon s'élargira. Les immenses progrès qu'ont subis déjà ces deux objets ne doivent pas seulement intéresser sous le point de vue militaire, ils doivent encore exciter les admirations sympathiques de tout ami du genre humain. *Ce sont ces deux perfectionnements qui changeront la face morale de la guerre.*

» C'est aux tacticiens expérimentés de dire où il y a méprise, aberration de ma part; de relever les erreurs, de combattre les préjugés, de balancer le nouveau système avec l'ancien, de combiner et de poser les principes généraux. »

Après avoir exposé la discussion, les conclusions et le résumé des observations de M. le général prus-

sien sur l'ouvrage de M. le général Jomini, qu'il nous soit permis d'essayer de donner, non pas une solution à la grande question qui fait l'objet du débat, mais de soumettre à l'appréciation du lecteur assez bienveillant pour nous avoir suivi jusqu'ici l'idée bien simple que nous nous faisons de ce qui doit advenir en suite du perfectionnement et de la grande portée du fusil de l'infanterie.

Nous avons dit que les améliorations successives apportées à l'armement et à la tactique de l'infanterie avaient immédiatement influé sur les progrès de la cavalerie et de l'artillerie.

Pourquoi la même marche progressive et proportionnelle ne serait-elle pas de nouveau suivie aujourd'hui?

Lorsque le fusil d'infanterie n'atteignait l'artillerie qu'à 200 mètres de distance, les canons foudroyaient les fantassins à 400 mètres. — Actuellement, l'infanterie frappe canonniers et chevaux avec le même succès à une distance de 1000 mètres que l'ancien fusil à 200.

Pour rétablir la proportion, ou l'ancienne différence, entre la portée des deux armes rivales, le *fusil* et le *canon*, il suffirait, ce nous semble, d'augmenter la portée de cette dernière arme dans la même proportion que celle du fusil.

La portée du nouveau fusil étant de 1000 mètres, ou un quart de lieue, il faudrait que le nouveau canon modifié eût une portée de 2000 mètres. Et si, à 2 kilomètres de distance, l'artillerie atteignait l'infan-

terie avec autant de précision que naguère à 400 mètres, la relation proportionnelle dont nous parlions serait rétablie. Il n'y aurait rien d'essentiel à changer dans la manière de mener les troupes au combat, dans la tactique et la stratégie; seulement, le sort des batailles se déciderait de plus loin (de trop loin peut-être), comme le prédisait le général de Lourmel.

Au lieu de se battre corps à corps, comme dans l'antiquité, puis à une distance qui s'est accrue de loin en loin jusqu'à 200 et 400 mètres, ainsi que cela se pratiquait encore dans nos dernières guerres, à l'avenir, avec les fusils et les canons perfectionnés, les combattants seront très éloignés; le champ de bataille sera plus étendu que jamais, l'action aura lieu sur une vaste échelle.

La cavalerie devra déployer sa plus grande célérité et montrer qu'elle possède ces deux grandes qualités qui semblent s'exclure : — l'*impétuosité* et le *calme*, — la *hardiesse* et la *circonspection*.

Si l'artillerie, en cherchant à donner à ses canons le perfectionnement que nous avons indiqué, trouvait une arme portant à 4000 mètres, c'est-à-dire à une distance quadruple de celle du fusil rayé de l'infanterie, elle aurait résolu le problème le plus important que l'on pût imaginer de nos jours.

La nation qui, la première, amènera sur un champ de bataille des canons tirant à 4 ou 5000 mètres de distance, avec autant de justesse et de sûreté qu'autrefois à 400 mètres, aura, à coup sûr, une supério-

rité immense et décisive sur l'ennemi qui arrivera avec d'anciens canons à petite portée.

Mais ce canon merveilleux est-il ou sera-t-il trouvé à temps? *That is the question.*

En terminant ce *compte rendu*, si toutefois il est vrai de dire que nous avons rendu compte d'un livre que nous avons lu avec intérêt, nous appliquerons textuellement à M. le général prussien ce qu'il adresse en commençant ses observations à M. le général Jomini :

« On saura gré à M. le général..... *prussien* d'avoir touché cette corde; sa brochure provoquera l'examen de la science, secouera les endormis; les discussions se multiplieront, et c'est par des discussions sages et bien entendues qu'on parvient à l'instruction. Cela conduira aux recherches comparatives, à l'étude, et l'étude, dit quelque part le *Spectateur militaire*, est l'arsenal dans lequel vous puiserez vos armes au jour de l'action. »

SYSTÈME DE GUERRE MODERNE

OU NOUVELLE TACTIQUE

AVEC LES NOUVELLES ARMES [1]

DEUXIÈME PARTIE.

Les articles que nous avons publiés dans le *Spectateur militaire* des 15 février et 15 mars dernier, sous forme de compte rendu des *Observations* d'un général prussien relatives à la brochure de M. le général Jomini, sur la *formation des troupes pour le combat*, nous ont valu une assez grande quantité de *notes* dont nous sommes d'autant plus reconnaissant que nous étions loin de penser que notre écrit méritât la peine d'être commenté : — nous ne disons pas critiqué, en raison

(1) *Sur la formation des troupes pour le combat*, par le général Jomini. Brochure in-8. — 1 fr. 25 c.

Observations relatives à la brochure de M. le général Jomini, intitulée : *Formation des troupes pour le combat*, par un ancien officier-général de S. M. le roi de Prusse (attribuées au général de Brandt) In-8. 1858. — 3 fr.

A la librairie militaire de Leneveu, rue des Grands-Augustins, 18, à Paris.

5

ordre de bataille d'avance et loin de l'ennemi, presque toujours de la même manière : *A gauche en bataille.* Cette manière suffisait.

« Pendant la paix de la fin de son règne, le grand roi de la Prusse donnait des représentations militaires où étaient jouées une foule de productions imaginées, la règle et le compas à la main, sur une feuille de papier, praticables seulement dans les circonstances planes et silencieuses d'un champ d'exercice. Ces représentations enthousiasmèrent plusieurs Français, qui allèrent les voir à Berlin. Guibert et Mirabeau les décrivirent, et elles furent adoptées, *in extenso*, avec l'engouement qui s'attache d'ordinaire aux œuvres étrangères. »

2.—« Le défaut principal des ordonnances actuelles consiste en évolutions impraticables partout ailleurs qu'en des plaines unies et ne présentant pas d'obstacles.

» On doit s'abstenir à la guerre des mouvements que le règlement désigne sous les noms de *changement de front central*, de *face en arrière en bataille*, et en général des évolutions composées de plusieurs autres. Il ne faut jamais employer que les mouvements les plus simples, qui s'exécutent d'ensemble, et indépendamment, pour ainsi dire, de l'action des subalternes intermédiaires entre le chef et le soldat. »

3. — « Il est fâcheux que l'on confonde souvent le sens du mot *manœuvrer* avec le sens du mot *évoluer*.

» *Manœuvrer*, c'est chercher par la marche et les mouvements d'ensemble d'une armée à tromper l'en-

nemi sur le but que l'on se propose, ou à porter malgré lui ses forces sur le point qu'on veut attaquer.

» *Évoluer*, c'est faire passer un corps ou une portion de corps d'un ordre à un autre.

» Un général habile doit toujours *manœuvrer;* — un chef prudent fera sagement de ne jamais *évoluer* proche de l'ennemi; et, loin de l'ennemi, on a toujours le temps de se former en bataille de la manière la plus simple. »

Pour mettre un peu d'ordre dans notre réponse à ces diverses notes, qui touchent un peu à tout, nous nous demanderons à quoi doivent aboutir, en définitive, l'instruction militaire et l'étude de l'art de la guerre.

MARCHER et COMBATTRE, voilà l'art de la guerre, dirons-nous avec les écrivains militaires les plus renommés.

Mais, pour combattre, il faut s'être porté sur le terrain du combat; — il faut y avoir pris telle ou telle position; — avoir fait des mouvements et des dispositions; — et tout cela dépend entièrement de l'art des évolutions, de celui des manœuvres et, dans le principe, de l'art de savoir bien marcher.

Pour savoir bien marcher, il faut avoir été exercé aux *marches militaires* avec d'autres idées que celles que l'on attache généralement à cet important exercice, du moins dans notre arme, car c'est toujours comme officier de cavalerie que nous traitons ces questions.

Aujourd'hui, dans les régiments et même dans les grandes réunions de troupes de cavalerie, les *marches*

militaires sont de véritables promenades que l'on fait quand le temps est beau sur la meilleure route, sur le chemin le moins accidenté; on va à 5 ou 6 kilomètres, on fait un ou deux petits temps de trot, et l'on rentre au quartier après être resté dehors deux ou trois heures au plus.

Ce sont là de bonnes promenades hygiéniques, mais nullement instructives pour un régiment ou un corps de troupes à cheval plus ou moins considérable, qui doit toujours être exercé de manière à être prêt au premier signal à entrer en campagne.

On s'adonne trop exclusivement, selon nous, à l'instruction de détail, aux écoles du peloton, de l'escadron et aux évolutions, tandis que ces travaux ne sont qu'un moyen d'arriver à la bonne exécution des *marches militaires.*

De ce que nous venons de dire, il ne faudrait pas conclure que nous sommes peu partisan de l'instruction de détail. Bien loin de là, nous voulons que l'on commence par donner aux cavaliers une instruction individuelle solide, afin qu'ils puissent conduire en campagne, et dans toutes les positions, leurs chevaux habilement et hardiment, et manier leurs armes avec adresse et facilité à toutes les allures. Nous tenons à la bonne exécution des écoles à cheval, à la régularité mathématique des mouvements des escadrons dans les évolutions, afin que plus tard, dans les manœuvres de guerre, le général commandant en chef trouve dans chaque corps un instrument tactique répondant aisément à ses combinaisons.

Mais les exercices de détail ne doivent pas être notre

seule étude : nous devons en même temps et surtout nous occuper d'apprendre aux hommes à bien marcher pour se rendre sur le terrain du combat.

C'est là, en effet, le but essentiel, le but unique de l'instruction militaire. — Amener sa cavalerie en bon état et en bon ordre sur les lieux où elle doit combattre.

Le problème à résoudre pour l'officier commandant un corps de cavalerie est donc celui-ci :

Partant d'un point donné, arriver sur le champ de bataille avec le plus d'hommes et le plus de chevaux, dans le meilleur état possible. — Problème difficile, car la cavalerie n'est pas soutenue comme l'infanterie par le moral des hommes; — le cheval ne comprend pas la gloire.

L'expérience des anciennes guerres a démontré qu'en moyenne les régiments qui passent la frontière n'arrivent sur le champ de bataille que réduits d'un quart.

Il importe donc au plus haut degré d'apprendre à bien conduire la cavalerie dans les marches, afin de pouvoir éviter des pertes aussi considérables.

Ce ne sera donc pas sur les routes les plus planes et les plus unies, ou sur le champ de Mars le mieux nivelé et le mieux épierré, que l'on devra exercer les troupes à cheval à marcher militairement et à exécuter des évolutions ou des manœuvres.

Aussitôt que l'instruction d'un corps sera assez avancée, on le conduira dans toutes sortes de terrains, — étroits, tortueux et raboteux ; — tantôt on le mènera dans une vaste plaine où il pourra faire quelques

évolutions, et surtout des marches en bataille au trot et au galop.

Quelquefois, on gravira des collines et même des montagnes; — on traversera des thalwegs et des vallées profondes. — Aujourd'hui on passera à travers des terres labourées, non ensemencées; — demain, à travers des bois et des défilés, — puis on franchira des fossés, des haies; — on passera un ruisseau, une rivière à gué, en bateau, à la nage.

Un jour, chaque cavalier portera son pain et l'avoine de son cheval; — enfin, la marche militaire prenant un caractère plus spécial, on simulera un bivouac.

Plus tard, on la dirigera d'après une hypothèse de guerre, en supposant que l'on a reçu l'ordre d'aller à 12 ou 16 kilomètres de la garnison pour avoir des nouvelles d'un ennemi supposé.

D'autres fois, on partagera les troupes en deux corps opposés; — on les fera s'apercevoir inopinément et prendre aussitôt des dispositions compatibles avec le temps et les lieux pour s'attaquer mutuellement. On formera ainsi le coup d'œil des officiers, — et, en étendant cette école sur une vaste échelle, les généraux y trouveront l'occasion de manier des troupes de diverses armes.

C'est ainsi, croyons-nous, que l'on formerait en temps de paix une armée alerte toujours prête à faire la guerre; tandis qu'avec notre système actuel les hommes s'endorment dans les manœuvres, et les officiers n'y apprennent pas grand'chose.

Ces marches militaires et cette instruction pratique

sont vaguement prescrites dans les règlements; aussi sont-elles le plus souvent fort négligées.

En se rapprochant le plus possible de ce que les ordonnances disent à ce sujet, nous voudrions que l'on divisât l'étude pratique des marches militaires en deux parties distinctes :

Marches du premier mois et marches du second mois.

Ces deux divisions correspondent dans notre pensée à deux cas différents qui doivent diriger un chef de corps :

Les marches militaires du premier mois seraient censées avoir lieu *loin de l'ennemi*, et celles du second mois *près de l'ennemi* ou *en sa présence.*

Dans le premier cas, *loin de l'ennemi*, le corps de troupes à cheval n'ayant à exécuter que des marches analogues à celles faites dans les routes à l'intérieur, il n'y aurait d'autre préoccupation pour le chef que celle de rendre la marche facile en suivant les prescriptions réglementaires et en travaillant, ce que l'on appelle le *cheminement équestre*, pour régler la vitesse des allures et donner l'habitude de franchir aisément les obstacles qui souvent peuvent arrêter la marche des corps de cavalerie peu exercés.

Dans le second cas, *près* ou *en présence de l'ennemi*, la mission que l'on aurait reçue ou l'hypothèse d'après laquelle on agirait déterminerait les précautions à prendre ou les opérations à exécuter.

Quand un corps de cavalerie aura appris à bien marcher pour se rendre sur le terrain où il doit com-

battre, il devra, avons-nous dit, prendre telle ou telle position et faire des mouvements et des dispositions qui dépendent de l'art des évolutions et de celui des manœuvres.

Avant de discuter ce qui nous a été dit dans les observations que nous avons transcrites plus haut sur la simplicité des évolutions à employer dans ces diverses circonstances, il est bon de nous expliquer sur le sens du mot *évolution* et du mot *manœuvre*, qu'il est fâcheux, nous en convenons, de voir confondre et prendre l'un pour l'autre.

Ce qui cause encore aujourd'hui cette confusion de mots, c'est que l'ordonnance du 1er vendémiaire an XIII appelait *manœuvres* ce que notre ordonnance actuelle du 6 décembre 1829 a appelé *évolutions*. Dans leur rapport au ministre de la guerre, les rédacteurs de ce dernier règlement disent qu'ils ont cru devoir rendre au mot *évolution* sa véritable acception, qui se trouve confirmée par l'encyclopédie militaire et par tous les auteurs qui ont écrit sur l'art de la guerre. Or, dans l'encyclopédie militaire, nous lisons au mot *exercice :*

« Les militaires eux-mêmes confondent ordinairement les *exercices*, — les *évolutions*, — les *manœuvres*, — les *mouvements* — et la *tactique*.

» On doit comprendre sous le mot *exercice* le *maniement des armes ;*

» Sous le mot *évolution* ce que peut faire un régiment seul ou partie de régiment;

» Sous le mot *manœuvres* les mouvements de deux régiments jusqu'à quatre;

» *Mouvements*, s'applique à un corps d'armée qui marche ou se met en bataille;

» *Tactique*, est l'art des mouvements. »

Ces définitions sont très précises; mais, plus loin, au mot *manœuvres*, le même ouvrage se contredit et s'embrouille en disant :

« Les *manœuvres* peuvent être considérées comme divisées en trois classes :

» En *manœuvres de compagnie*, principalement connues sous le nom de *manœuvres de détail*, et auxquelles on a donné aussi le nom d'*évolutions;*

» En *manœuvres de régiment*, désignées sous le nom générique de *manœuvres;*

» Et en *manœuvres d'armée*, connues sous le nom de *grandes manœuvres*. »

Nous pourrions également citer d'excellents écrivains militaires qui se servent indistinctement du mot *évolution* et du mot *manœuvre*.

On a donc continué à dire dans les régiments de cavalerie : — Aller à la manœuvre, au champ de manœuvre; — un bon manœuvrier, etc., — alors même qu'il ne s'agit que de simples évolutions régimentaires.

Il est sans doute regrettable qu'il en soit ainsi; mais il faut se résigner à subir ce petit désordre dans les mots et tâcher de s'entendre sur le fond des choses.

Passons maintenant aux réflexions que l'on a faites sur le peu de mouvements utiles à la guerre, sur la surabondance des évolutions, et particulièrement sur l'exclusion absolue des *mouvements centraux* et autres, plus ou moins compliqués.

Les anciens officiers de cavalerie, qui ont fait la guerre, nous ont appris que, devant l'ennemi, il ne fallait manœuvrer que le moins possible, et seulement quand on y était obligé; que, dans ce cas, il importait de toujours choisir les mouvements les plus faciles et les plus simples.

Mais que cependant il y avait quelquefois des circonstances où il était nécessaire d'employer des mouvements compliqués, des évolutions sur le centre, et que, tout étant égal d'ailleurs, un officier manœuvrier, ayant instruit sa troupe à exécuter sur le terrain d'exercice les formations les plus difficiles, avait toujours un immense avantage sur celui qui n'avait pas le goût des manœuvres, ni le talent de les enseigner à ses subordonnés.

Certes, on ne peut rien dire de plus naturel et de plus logique; cependant, pour expliquer encore mieux notre pensée et faire bien comprendre la nécessité de ne pas négliger l'étude théorique et pratique des évolutions les plus compliquées, nous y ajouterons un exemple que nous fournit le général Dejean, colonel et officier général sous l'Empire. Écoutons cette autorité de premier ordre :

« La veille de la bataille d'Austerlitz, le 3e régiment de dragons, où j'étais alors chef d'escadron, a été obligé d'exécuter un mouvement sur le centre, des plus compliqués et en présence de l'ennemi. »

Voici ce mouvement tel qu'il fut exécuté :

Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, et une partie de la colonne ayant changé

de direction à gauche, une circonstance obligea de le former en bataille pour faire face à gauche de l'ancienne direction.

Le colonel, après avoir arrêté la colonne, fit faire : — *Peloton, demi-tour à gauche*, — aux escadrons qui étaient entrés dans la nouvelle direction.

Ce mouvement préparatoire étant terminé, il commanda un — *Face en arrière en bataille* — à ces mêmes escadrons, et fit exécuter en même temps un — *A gauche en bataille*, — aux escadrons qui n'avaient pas fait *tête de colonne à gauche*.

Cette évolution n'est pas difficile, puisqu'elle se compose de trois mouvements très simples; — cependant, comme ils ont été commandés coup sur coup et *en présence de l'ennemi*, il faut convenir que le colonel, qui les a fait exécuter *illicò*, devait avoir des officiers et des escadrons bien exercés. Car il ne faut pas oublier que, si les mouvements employés sont de facile exécution isolément, il y a toujours une certaine complication à en exécuter plusieurs en quelque sorte instantanément, pour n'en faire qu'une seule évolution.

Cet exemple est d'autant plus remarquable, qu'il n'en a pas été toujours ainsi : — l'on se souvient de cette brigade de cavalerie légère et de dragons qui fut écharpée au combat de Hoff, en 1807, pour n'avoir pas su se former *sur la gauche ordre inverse en bataille :* — mouvement simple s'il en fût, mais qui, ne se trouvant pas dans l'ordonnance de cette époque, fut mal commandé ou mal compris.

De tout ce qui précède nous voulons conclure que

l'on a tort de conseiller d'exclure de nos ordonnances et de nos travaux les mouvements compliqués, les évolutions centrales, sous prétexte qu'à la guerre il n'en est jamais fait usage.

On devrait, au contraire, nous dire : Sur le terrain de manœuvres, travaillez avec attention, exécutez correctement les mouvements les plus difficiles, les plus complexes, en vous attachant à les dessiner sur le sol avec une extrême précision et dans le plus grand silence, surtout aux allures vives. Quand vous saurez bien exécuter toutes les évolutions indiquées dans l'ordonnance, — et elles sont nombreuses, — cherchez encore à en imaginer quelques autres que vous croirez utiles à la guerre. En agissant ainsi, vous vous en tirerez à merveille en présence de l'ennemi, le jour où il faudra évoluer, manœuvrer ou combattre!

NOUVELLE TACTIQUE DE LA CAVALERIE. — DOIT-ON ARMER LES CAVALIERS DU FUSIL?

Un grand nombre de notes diverses, d'observations et d'objections nous ont été adressées sur le paragraphe suivant :

« On nous dit que nos sommités militaires sont vivement préoccupées de la nouvelle tactique à donner à la cavalerie, mais que cependant, jusqu'à présent, rien n'a été résolu. Il serait seulement question de donner un fusil à canon rayé aux cavaliers, afin de ne pas les laisser exposés, à de grandes distances, au feu meurtrier de l'infanterie, sans être à même d'y répondre. »

Voici les principales observations :

1. — « Avant de donner une tactique nouvelle à la cavalerie, il serait nécessaire de lui assigner un rôle. Sera-t-elle destinée spécialement à attaquer la cavalerie ennemie placée à son opposé, aux ailes, par exemple, de l'ordre de bataille général? L'emploiera-t-on à charger des masses d'infanterie encore pourvues d'un feu redoutable? ou la réservera-t-on, soit pour compléter une victoire en ramenant prisonniers les débris d'une armée vaincue, épuisée de cartouches et en retraite, soit pour tenter, par des marches rapides de *vingt lieues en une nuit*, des coups imprévus sur quelque point éloigné? — De son rôle dépendra son armement; puis sur celui-ci et celui-là pourra être basée la manière habituelle de combattre.

» Nous réservons la question de savoir si on adoptera une arme de main, une arme de jet ou une arme mixte, comme le fusil des cent-gardes. »

2. — Nous repoussons de toutes nos forces l'adoption du fusil, — rayé ou non, — pour la cavalerie. Nous le trouvons inutile, gênant et même nuisible à l'action de la cavalerie. Un pistolet est plus que suffisant pour ce que doit faire le cavalier d'une arme à feu. Nous regrettons que vous ayez émis l'idée de donner le fusil à toute la cavalerie, surtout aux carabiniers!...

3. — « Certes, on a plus que raison de se préoccuper de la tactique de la cavalerie, car il est évident que la précision et la portée des armes à feu ajoutent aujourd'hui d'une redoutable façon à la tâche de notre

arme. Mais la cavalerie est-elle appelée à participer aux progrès de la pyrotechnie militaire ? — Plus que jamais, je crois, le coup d'œil du chef, la rapidité des mouvements et le fonds des chevaux demeurent ses plus puissants moyens.

» La cavalerie a incontestablement besoin d'armes à feu ; mais, quand on considère combien il est difficile de tirer avec quelque justesse étant à cheval, ne doit-on pas être porté à rechercher avant tout, pour le cavalier, l'arme de l'usage le plus commode ? — Un pistolet à longue portée m'inspirerait plus de confiance que le meilleur fusil. »

Nous n'avons ni l'intention, ni la prétention de discuter quelle est la meilleure tactique à adopter pour la cavalerie, ni d'indiquer le rôle qu'elle devra jouer dans la campagne qui vient de s'ouvrir ; cette haute question n'est point de notre ressort.

Toutefois, il nous semble que la cavalerie, appelée à l'honneur de combattre en Italie, peut encore y trouver l'occasion de décider du sort d'une bataille, comme le firent Kellermann et Bessières, à la bataille de Marengo. — Le feu de la mousqueterie devient impuissant, lorsque la cavalerie peut, comme dans cette mémorable journée (14 juin 1800), prendre en flanc une colonne dans la position où était celle des grenadiers du général autrichien Zach.

Quoi qu'il en soit, ce sera à nos généraux de décider quelle est la meilleure manière aujourd'hui d'employer la cavalerie.

Mais, dira-t-on, l'expérience leur manque depuis 1815, et la campagne d'Espagne, l'expédition de Morée,

les luttes d'Afrique avec des populations arabes dépourvues d'instruction militaire, la guerre de Crimée où la cavalerie a peu combattu, n'ont pu donner à nos généraux l'habitude de manier de grandes masses de cavalerie, pour faire tout d'abord un emploi judicieux de cette arme.

En admettant qu'il en soit ainsi, nous serons en cela au niveau des autres puissances, et il restera toujours au soldat français l'intelligence, l'entrain et cette impétuosité dans l'attaque, que les Italiens ont appelée la *furia francese*.

L'historien naïf du maréchal de Boucicaut, préoccupé, croirait-on, des mêmes pensées que nous venons de rapporter à l'endroit de nos soldats et de nos généraux, s'exprime ainsi :

« Nulle gens du monde oncques ne furent trouvés » plus hardis ni mieux combattans, plus constans, ne » plus chevalereux que les François; et peu trouve-t-on » de batailles où ils aient été vaincus que ce n'ait été » par trahison ou par la faute de ceux qui les devoient » conduire... Si est domaigé quant il advient que gent » tant chevalereuse n'ont chef selon leur vaillance et » hardiesse; car choses merveilles feroient. »

Dans l'intérêt des officiers généraux, auxquels on impute, bien souvent à tort, les revers qu'ils ont éprouvés, la plupart du temps, pour des causes indépendantes de leur valeur et de leur science militaire, un ancien capitaine demande que l'on rédige une *Théorie réglementaire des opérations transcendantes de la grande guerre de campagne* (1).

(1) *De l'utilité d'une théorie réglementaire des opérations trans-*

Il n'existe, en effet, dit cet officier, aucun ouvrage technique réglementaire ayant pour objet de formuler des préceptes généraux, soit à l'égard de la stratégie, cette branche principale de l'art militaire, soit concernant la haute tactique des armées. Aucune ordonnance ne trace les principes nécessaires pour faire mouvoir avec ensemble les trois armes dans telle ou telle circonstance donnée, sous les ordres d'un même chef suprême; comme si ce n'était pas aux bonnes dispositions prises, avant ou pendant l'engagement des troupes, que les victoires sont principalement dues.

Ne serait-il pas à désirer d'ailleurs que le savoir, dans l'art si important de faire mouvoir une agglomération de troupes de natures diverses, s'accrût à mesure que l'homme de guerre gravit les échelons supérieurs de la hiérarchie militaire? — L'officier qui ne connaît qu'une seule arme, dit le général Rogniat, peut être un bon officier d'infanterie, de cavalerie ou d'artillerie; mais, à coup sûr, ce n'est point un *Général*, quel que soit son grade.

Le conseil de rédiger une théorie transcendante n'est pas nouveau; déjà, en 1797, un savant général était entré, à ce sujet, dans d'assez longs détails dont nous donnerons une idée.

Serait-il donc impossible, disait-il, d'enchâsser cette science de la guerre dans un corps de doctrine dont les éléments, assis sur des bases vraiment guerrières, pour-

cendantes de la grande guerre de campagne, par M. De Métivier de Vals, ancien capitaine dans l'armée du premier empire. Brochure in-8°, chez Leneveu, libraire, rue des Grands-Augustins, 18, à Paris.

raient du moins amener les gens de guerre au même point où arrivent ceux qui font un cours de sciences conjecturales, et prouver jusqu'à quel point il est possible à l'industrie militaire de subjuguer les caprices de la fortune?

Il proposait d'envisager l'art de la guerre sous trois grands aspects généraux : parties mécaniques, parties dogmatiques et parties positives.

La partie mécanique de la guerre, c'était l'organisation d'une armée, son instruction et les opérations qui la familiarisent avec toutes les circonstances qu'une guerre peut produire.

La partie dogmatique, c'était la théorie des manœuvres, c'était le régulateur qui imprime le mouvement aux armées...

La partie positive, c'était le testament des grands capitaines, c'était le tableau de leurs actions guerrières, c'était, en un mot, l'examen réfléchi, raisonné et approfondi de tous les faits d'armes qui peuvent offrir des traits de lumière à notre institution.

Un autre général n'est pas d'avis de rédiger une théorie pour apprendre l'art de conduire les troupes en campagne; selon lui :

« Un recueil bien exact de tous les malheurs arrivés à la guerre et occasionnés uniquement par l'ignorance des officiers généraux, des officiers particuliers et des sous-officiers, pourrait être infiniment plus instructif que les préceptes militaires les mieux rédigés; surtout si, après le narré de chaque faute commise par ignorance, on avait l'attention de bien faire sentir la cause

de la faute, la manière dont on aurait pu s'y prendre pour l'éviter, ou les connaissances qui auraient été nécessaires, afin de tirer parti des circonstances et de se les rendre favorables. »

L'auteur de la deuxième note nous prend à partie et nous reproche d'avoir proposé de donner le fusil à toute la cavalerie. Cet officier n'a probablement pas bien lu ce passage de notre article, car il aurait facilement compris que ce n'était pas une opinion personnelle que nous émettions, mais la pensée de Napoléon I[er] et de Napoléon III que nous faisions connaître, ainsi que celle du célèbre encyclopédiste, le général de Cessac.

Si, au contraire, notre contradicteur a bien lu et bien compris, nous lui appliquerons ces paroles de Montaigne :

« Il donne une nazarde à Plutarque sur mon nez, et il s'eschaude à injurier Sénèque en moy. »

L'antipathie qu'éprouvent beaucoup de bons officiers de cavalerie pour le fusil nous engage à rapporter ici, en l'abrégeant, une dissertation remarquable sur ce sujet important, qui tient à la tactique et au service que l'on doit attendre de la cavalerie.

Nous allons chercher à prouver, disait le maréchal de camp de Servan, qui fut ministre de la guerre, que le fusil et la baïonnette sont indispensables à la cavalerie quand elle combat à pied, qu'ils ne peuvent lui nuire en aucune circonstance, et que ces armes peuvent même lui être nécessaires quand elle combat *en corps*, quand elle fournit des *détachements* et quand les cavaliers sont *isolés*.

Il y a beaucoup de circonstances à la guerre où l'on ne peut faire combattre la cavalerie à cheval ; — il en est d'autres où il n'est pas nécessaire qu'elle combatte de cette manière ; — il en est enfin où il lui est impossible de combattre ainsi.

Dans chacune de ces circonstances la cavalerie est mal armée.

On ne peut la faire combattre à cheval dans les pays de montagnes, — dans ceux qui sont couverts de bois ou plantés d'arbres ou de vignes, — ou coupés par des canaux, des ravins ou des ruisseaux.

Que fera-t-on alors de cette arme?

Il faudra la renvoyer sur les derrières, ou la faire combattre comme l'infanterie; — si on la renvoie sur les derrières, on est obligé de laisser sans garde quelque point de son front, quelque passage important, ou d'affaiblir les postes d'infanterie. — Et dans tous ces cas, on double les périls et la fatigue du fantassin, tandis que le cavalier, inutile et ennuyé de son oisiveté, attend impatiemment que le terrain lui permette de se livrer à sa valeur.

« Je dis ennuyé de son oisiveté, d'après la connaissance que j'ai de la cavalerie française. Elle se dépite souvent, dans chaque campagne, contre les obstacles qui l'empêchent de s'exposer partout comme l'infanterie, pour la défense de l'État. »

Telle était naguère la situation morale de nos cavaliers en Crimée; telle est encore aujourd'hui celle des régiments de l'armée qui n'ont point encore été appelés à combattre.

Dans l'attaque des places, des villes, des lignes, et

toutes les fois que l'on est obligé d'avancer pied à pied, la cavalerie est réservée pour un service extérieur qui rarement lui donne assez d'occupation, et, quand on en vient à l'assaut, tranquille spectatrice des événements, elle attend que l'on ait détruit les murailles, enfoncé une porte ou aplani une partie de la ligne, pour aider l'infanterie à dissiper le peu de soldats qui font encore résistance.

Si elle eût été mieux armée, on aurait pu l'employer à vaincre, et l'émulation des corps de nature différente aurait produit les effets les plus heureux. — Ce fut ainsi qu'à Novare, en 1522, Montmorency, sur le refus des Suisses (1), fit mettre pied à terre à sa cavalerie et monter à l'assaut.

Dans la défense des lignes, des postes, des villages et même des places, l'inconvénient des armes de la cavalerie est tout aussi sensible.

Un détachement de cavalerie, un peloton par exemple, est poursuivi par un détachement de la même arme, mais formé d'un escadron : — se battre, — fuir, — ou rendre les armes, — sont aujourd'hui les seuls partis que l'on puisse prendre.

Le premier est le plus glorieux ; mais il ne donne qu'une gloire infructueuse.

Se rendre sans coup férir est une extrémité fâcheuse pour de braves gens.

(1) Sous François Ier les Suisses, employés comme auxiliaires dans l'armée, refusèrent plusieurs fois de marcher, prétextant qu'on ne les payait pas exactement ; de là vint le proverbe ; — *Point d'argent point de Suisse.*

Fuir à tire d'aile est plus simple, mais l'ennemi vous poursuit de la même manière; et, tandis que la honte vous fait ralentir votre marche, la gloire lui fait accélérer la sienne.

Si ce peloton avait été armé pour combattre à pied, qu'aurait fait son commandant? — Il aurait regardé autour de lui, aperçu une maison, un ravin, une haie, un bois, atteint l'un de ces refuges, avec toute la célérité possible; il s'y serait disposé, couvert, défendu comme l'infanterie, et aurait pu repousser l'ennemi comme elle.

Un ou plusieurs cavaliers sont démontés dans une charge; — ils seront forcés de se retirer derrière l'infanterie. Mais, dans cette position, la plus heureuse de toutes, ils auront le regret de ne pouvoir se mêler avec leurs défenseurs et de montrer leur courage.

Peut-être objectera-t-on que le cavalier étant un homme précieux, il faut le conserver. — Nous convenons que les bons cavaliers sont rares, qu'il faut beaucoup de temps pour les former, et qu'on doit les ménager avec soin.

Aussi, nous entendons qu'un général expérimenté n'emploiera les cavaliers à pied que quand la nécessité l'exigera.

On se plaint que la cavalerie ne voit pas assez souvent l'ennemi, parce qu'il n'y a de bon militaire que celui qui est aguerri, et que l'on ne s'aguerrit que dans les combats.

L'armement de la cavalerie avec le fusil obvierait à cet inconvénient.

Le cavalier, ajoutera-t-on, est déjà très occupé : l'obliger d'apprendre les exercices, le tir à la cible comme l'infanterie, serait l'accabler de devoirs. Le dragon en est-il surchargé? — Tout cavalier n'est-il pas d'ailleurs obligé d'apprendre l'exercice à pied et le maniement de ses armes?

A cette argumentation serrée et logique en faveur du fusil pour la cavalerie, nous ajouterons quelques mots que nous trouvons dans une note portant plus spécialement sur un autre objet, mais qui plaident également pour l'adoption du fusil :

« Permettons-nous de soulever un coin du voile de l'avenir, et disons qu'en face du fusil perfectionné, la cavalerie, pas plus que l'infanterie, ne devra agir en masse, c'est-à-dire en ligne continue ou en colonne profonde : — les vieux codes ont fait leur temps, il en faut un nouveau; la cavalerie ne saurait plus uniquement combattre de près. — La lance seule la laisserait sans défense en un grand nombre de cas; — le pistolet ni le mousqueton ne sont des armes même secondaires; — *il n'y a que le fusil qui satisfasse à toutes les conditions, surtout s'il peut s'allonger du sabre-baïonnette.* »

Après les autorités que nous venons de citer, nous hésiterions à émettre notre opinion personnelle, si nous étions obligé de la puiser dans notre propre expérience, et nous répondrions encore avec ces paroles de l'auteur des *Essais :*

« Je n'ay point l'authorité d'être creu... me sentant trop mal instruit pour instruire autruy. »

Néanmoins, comme notre manière de voir et de com-

prendre la cavalerie est basée sur celle de nos plus grands maîtres, nous dirons tout d'abord avec le maréchal de Saxe :

« Quant à la cavalerie, il n'y faut jamais toucher.

» Il n'est pas croyable combien les changements nuisent à la cavalerie. »

Que l'on donne aux dragons et aux régiments déjà armés du fusil ancien modèle un fusil perfectionné, c'est tout ce que l'on peut se permettre aujourd'hui.

Mais, par une bizarrerie déplorable de l'esprit humain, nous ne voulons que ce que l'on ne veut pas nous donner. Et si l'on nous donne ce que nous avons désiré, nous n'en voulons plus.

On veut donner le fusil aux régiments de cavalerie, ils le repoussent.

Sous la Restauration, nous n'avions pas de régiments de lanciers, tout le monde le regrettait. — On disait qu'une clause secrète des traités de 1815 empêchait la France de donner à ses cavaliers une arme aussi redoutable entre leurs mains.

Depuis 1830, nous avons huit beaux et bons régiments de lanciers, ils n'ont jamais été employés... On n'en a pas envoyé un seul en Afrique, pas un seul en Crimée, et deux régiments seulement ont l'honneurde faire partie de l'armée d'Italie.

Reprenant la question sous un point de vue plus général, nous dirons encore avec les écrivains militaires les plus autorisés : — Ayons une nombreuse cavalerie ; — nous n'ajoutons pas : et une *bonne* cavalerie, puisqu'il est reconnu, nous dit Voltaire, que depuis la ba-

taille de Rocroi, la cavalerie française a acquis la gloire et la renommée d'être la meilleure de toute l'Europe. »

Ayons donc une cavalerie nombreuse, répéterons-nous, car, en considérant, dès le début, deux armées entrant en campagne, on verra que la plus forte en cavalerie imposera nécessairement la loi à la plus faible.

« Il vaut mieux, dit Polybe, être plus fort en cavalerie que son ennemi, même avec une infanterie moindre de moitié, que d'avoir le même nombre que lui de cavaliers et de fantassins. »

La guerre est pleine de ces occasions dans lesquelles on ne saurait, sans risque, accepter le combat. Il en est d'autres, au contraire, où l'on doit y forcer son ennemi, et c'est par la cavalerie qu'on est maître du choix.

La victoire, lorsqu'elle est l'ouvrage de la cavalerie, est toujours complète; — celle que remporte l'infanterie seule ne l'est jamais.

Que l'on rapproche ces maximes des paroles d'amer regret échappées à Napoléon à Sainte-Hélène, et l'on conviendra avec nous de l'importance, pour une nation comme la nôtre, d'avoir une bonne et nombreuse cavalerie :

« Si j'avais eu, disait l'illustre exilé, aux journées de Lutzen et de Bautzen, une cavalerie suffisante, j'aurais reconquis l'Europe. »

« Si j'avais eu de la cavalerie, Sire, écrivait le maréchal de Saint-Arnaud à l'Empereur, le 21 septembre 1854, du champ de bataille de l'Alma, j'obtenais des résultats immenses, et Menschikoff n'aurait plus d'armée. »

Et tout récemment, au combat de Montebello, ce qui a manqué au général Forey pour que la victoire fût véritablement fructueuse, c'est la cavalerie. La cavalerie sarde, qui s'est admirablement conduite dans l'action, était trop peu nombreuse pour poursuivre 13,000 fuyards.

ÉQUIPAGES EN CAMPAGNE. — CHEVAUX D'OFFICIERS FOURNIS PAR L'ÉTAT. — SOLDE.

« Il faut que la cavalerie soit leste, avons-nous dit en citant un passage des *Rêveries* de Maurice de Saxe, qu'elle soit montée sur des chevaux que l'on ait rendus propres à endurer la fatigue; — *qu'elle ait peu d'équipages.* »

Sur ces derniers mots on nous écrit : « Il importerait plutôt que la charge du cheval fût très allégée, en augmentant pour la cavalerie ses *équipages*, qui la suivraient de loin, sous la protection de troupes d'infanterie, et la rejoindraient le soir au bivouac, après les marches ou les combats du jour. »

Que la charge du cheval soit allégée, d'accord; si l'on trouve, pour la diminuer, un moyen autre que celui d'augmenter les équipages de la cavalerie.

Il est de principe élémentaire que les équipages à la guerre doivent être les moins nombreux et les plus simples possible; aussi, a-t-il été rendu, de tout temps, des ordonnances sévères pour limiter et fixer le nombre des équipages, toujours incommodes, embarrassants dans les marches, et que les Romains nommèrent avec raison *impedimenta.*

Néanmoins, selon l'ordonnance du 20 juillet 1741, un lieutenant-général pouvait avoir jusqu'à trente chevaux et trois voitures; un maréchal de camp, vingt chevaux et deux voitures; un colonel, seize chevaux et une voiture.

Il était défendu aux officiers supérieurs, aux capitaines et aux autres officiers subalternes d'avoir aucune voiture ni un plus grand nombre de chevaux de monture ou de bât que celui pour lequel ils recevaient du fourrage.

Aujourd'hui, suivant l'ordonnance du 3 mai 1832, sur le service en campagne, le ministre de la guerre détermine toujours, d'après la destination de chaque arme et les ressources que présentent les localités, le nombre et l'espèce d'équipages accordés aux généraux, aux autres officiers, aux corps de troupe, etc.

L'article 132 du même règlement porte : que les équipages et les voitures ne marchent jamais avec les colonnes; — il n'est fait d'exception que pour la voiture du commandant en chef et pour celles des généraux blessés ou malades.

Les équipages des officiers doivent être réduits au strict nécessaire ; — on cite ceux de Charles XII. — « Son lit, dit le chevalier de Folard, qui l'avait vu en Scanie, consistait en deux bottes de paille et une peau d'ours par-dessus. Le comte de la Marck, ambassadeur de France, que ce prince estimait infiniment, lui persuada de coucher dans un lit pour la première fois depuis la guerre ; — mais quel était ce lit ! — Un seul matelas, des draps, une couverture, sans rideaux... Toute sa vaisselle était de fer battu, jusqu'à son gobelet. »

L'usage de la vaisselle d'argent n'est pas ancien dans nos armées ; on prétend que le comte d'Harcourt, mort en 1666, et qui avait commandé les armées du temps de Louis XIII, est le premier qui s'en soit servi en campagne.

D'après l'ordonnance du 8 avril 1735, les colonels et leurs officiers ne pouvaient avoir en campagne dans leur équipage d'autre vaisselle d'argent que des cuillères, des fourchettes et des gobelets.

Le marquis de Santa-Cruz ayant prouvé, dans ses *Réflexions militaires*, les inconvénients des équipages trop nombreux, ajoute que leur excès vient de la diversité des mets ; que cette diversité naît de l'intempérance et que de l'intempérance viennent les maladies.

« Les trop grands équipages, dit cet illustre général, sont des suites des soins honteux qu'on se donne pour contenter sa bouche. Peut-on sans indignation entendre des généraux de certaines nations, qui ne parlent que de sauces et de ragoûts et font de leurs entretiens une conversation de cuisiniers ? — Combien de fois arrive-t-il qu'un général occupe son imagination des plats qu'on doit servir sur sa table, quand il ne devrait penser qu'aux devoirs importants du service de son prince ? »

Tout en ayant un peu dévié de notre sujet, nous croyons avoir suffisamment démontré que, bien qu'il soit désirable de voir alléger la charge des chevaux, il en faudrait pas chercher à obtenir ce résultat en augmentant les équipages, les voitures, les bagages, qui causent de si grands embarras dans les colonnes en marche.

Du reste, on aura sûrement remarqué la différence qui existe entre les équipages et les chevaux accordés de nos jours, avec ceux du siècle dernier. Ainsi, par exemple, un général de division n'a droit en campagne qu'à huit chevaux de selle et à six chevaux ou mulets de bât, tandis qu'autrefois un lieutenant-général pouvait avoir trente chevaux et trois voitures; — le général de brigade n'a que six chevaux de selle et trois de bât; — le colonel de cavalerie a cinq chevaux de selle et quatre de bât; — les autres officiers n'ont que le juste nécessaire.

Il est une autre observation qui nous a frappé et qui, certainement, n'aura échappé à personne : nous voulons parler des chevaux de guerre des chefs d'escadrons et des capitaines. Ces derniers sont évidemment mieux traités en entrant en campagne que les officiers supérieurs.

En effet, tout capitaine a droit à trois chevaux sur le pied de guerre, et l'État lui fournit gratuitement deux de ces trois chevaux ; en outre, il reçoit 700 francs de gratification d'entrée en campagne.

Le chef d'escadrons doit aussi avoir trois chevaux, mais il est obligé de les acheter tous les trois à ses frais, et il ne reçoit que 300 francs de gratification d'entrée en campagne de plus que le capitaine, soit 1000 francs.

Il serait à désirer que le chef d'escadrons reçût son troisième cheval de guerre à titre gratuit ; on équilibrerait ainsi avec plus d'équité la répartition des gratifications d'entrée en campagne pour ces deux grades.

En parlant pour les chefs d'escadrons qui, dans le cas précédent, sont moins bien traités que les capitaines, nous n'entendons pas dire que ces derniers le soient trop bien, ni dans cette circonstance ni dans toute autre. Nous pensons au contraire qu'en raison de l'importance du grade de capitaine commandant dans la cavalerie, qui correspond pour le commandement, sur le terrain de manœuvres comme sur le champ de bataille, au grade de chef de bataillon dans l'infanterie, —puisque tous deux ont sous leurs ordres l'unité de force, l'unité tactique de leur arme respective, — nous pensons que le capitaine commandant de cavalerie devrait émarger 4,000 francs par an, savoir :

Solde	3,000 fr.
Indemnité de logement	600
Frais de représentation ou dépenses éventuelles.	400
Total	4,000 fr.

Il est à remarquer que, depuis le siècle dernier, la solde de tous les grades, dans toutes les armes, a éprouvé une utile et indispensable augmentation, à l'exception de celle du capitaine-commandant de cavalerie, qui était, en 1780 comme aujourd'hui, de 2,400 livres.... (1).

Mais, nous dira-t-on, l'État fournit au capitaine un

(1) Voici quelle était la solde annuelle de la cavalerie avant la révolution :

État-major. — Colonel, ou mestre-de-camp, 4,000 livres; lieutenant-colonel, 3,800 livres; major, 3,200 livres; quartier-maître trésorier, 1,200 livres; chirurgien-major, 1,200 livres; porte-éten-

cheval, deux chevaux même, à titre gratuit; c'est une amélioration il est vrai, mais l'État fournit aussi un et deux chevaux au sous-lieutenant, ce qui n'empêche pas que sa solde n'ait été, *avec raison*, plus que doublée, tandis que celle de son capitaine-commandant est restée exactement la même.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE. — ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES POUR LES SOUS-OFFICIERS.

« Il ne suffira pas, avons-nous dit, que les trois armes manœuvrent aux mêmes commandements en exécutant des mouvements semblables, il sera nécessaire aussi que chaque officier ait des notions sur le rapport des différentes armes entre elles, sur l'ensemble de chacune, sur leur emploi à la guerre, et sur le parti que l'on peut en tirer selon les circonstances, etc. »

« Aujourd'hui, nous a-t-on répondu, en France particulièrement, l'anarchie est dans l'art militaire : — l'artillerie a ses principes, le génie a les siens. — On professe à l'école d'état-major des cours qui ne sont

dard, 720 livres; aumônier, 600 livres; adjudant, 430 livres; maître maréchal (vétérinaire), 300 livres.

Escadrons. — Capitaine-commandant, 2,400 livres; capitaine en second, 1,800 livres; premier lieutenant, 1,000 livres; second lieutenant, 900 livres; sous-lieutenant, 720 livres; premier maréchal-des-logis, 1 livre par jour; second maréchal-des-logis, 16 sols par jour; fourrier-écrivain, 16 sols par jour; brigadier, 10 sols 4 deniers par jour; cavalier, 7 sols 8 deniers par jour; trompette, 12 sols par jour.

pas semblables à ceux qu'on enseigne à Saint-Cyr et à l'école de Metz.

» La raison voudrait qu'il n'y eût qu'une seule école militaire, ou au moins une *école supérieure de guerre* comme à Berlin. On arriverait par le concours aux armes spéciales dont les régiments sont la meilleure école d'application. On se spécialiserait ainsi d'après son aptitude pour jouir d'une solde et d'avantages d'autant plus grands, qu'on aurait plus à travailler pour les obtenir.

» Une *Académie* ou *Institut militaire* discuterait tous les ouvrages et systèmes nouveaux, poserait les principes et ferait entrer peu à peu dans l'enseignement, qui serait uniforme dans toutes les armes, les progrès admis et reconnus. »

L'institution d'une école supérieure d'art militaire qui réunirait toutes les spécialités et toutes les parties constitutives de l'armée, artillerie, génie, infanterie, cavalerie, administration, etc., semble au premier abord une idée trop vaste pour être proposée sérieusement; il n'en est rien pourtant, car en 1724, un des savants de cette époque, connu par son zèle et ses talents, ne craignit pas de renouveler un projet, déjà conçu plusieurs fois et toujours échoué, — d'une *école académique*, dont le but était non-seulement d'instruire les militaires dans l'art de la guerre, mais aussi de cultiver tous les talents, et de mettre à profit toutes les dispositions qu'on trouverait, dans quelque genre que ce pût être.

La théologie, la jurisprudence, la politique, les sciences et les arts, rien n'en était exclu. On comptait

si bien sur le génie du savant pour faire aboutir cet immense dessein, que toutes les mesures étaient prises pour l'exécution : la place indiquée pour le bâtiment était dans la plaine de Billancourt, les plans étaient arrêtés, la dotation était fixée, lorsque des circonstances particulières firent de nouveau évanouir ce projet.

S'il nous était permis de faire une observation sur des projets d'écoles aussi grandioses que ceux dont il s'agit, nous ne pourrions nous empêcher d'exprimer un doute sur leur succès.

Nous croyons que nos écoles spéciales d'application de Metz pour l'artillerie et le génie, de Paris pour l'état-major et de Saint-Cyr pour l'infanterie et la cavalerie, malgré quelques dissidences sur des principes de l'art militaire, ne le cèdent en rien aux écoles des autres puissances.

Mais descendons des sublimes hauteurs de la science militaire pour nous occuper un moment d'une école plus modeste, qui nous manque réellement, dans l'intérêt de l'instruction des sous-officiers aspirant au grade de sous-lieutenant.

Aux termes du règlement du 28 décembre 1835, les sous-officiers ne peuvent être portés sur le tableau d'avancement qu'après avoir subi, devant l'inspecteur général, un examen constatant qu'ils possèdent d'une manière satisfaisante les connaissances indiquées à l'article 20 du règlement précité, savoir :

1° La grammaire française; 2° l'arithmétique; 3° la comptabilité des compagnies ou escadrons; 4° la géographie; 5° l'histoire militaire de la France; 6° les

éléments de géométrie; 7° les éléments de fortification passagère; 8° le lever des plans.

Les sous-officiers doivent, en outre, connaître :

1° Les fonctions de maréchal-des-logis définies dans le règlement sur les manœuvres; 2° l'ordonnance sur le service intérieur; 3° l'ordonnance sur le service des places; 4° l'ordonnance sur le service en campagne; 5° les principales dispositions du code de justice militaire; 6° ils doivent être en état de démontrer en entier l'école du cavalier à pied et à cheval; 7° de remplir les fonctions de guide dans toutes les manœuvres; 8° de commander un peloton dans l'escadron; 9° connaître théoriquement l'école du peloton à pied et à cheval; 10° le cours d'hippologie et d'équitation militaire; 11° le règlement sur l'entretien des armes dans les corps; 12° l'instruction sur la gymnastique.

Les sous-officiers qui aspirent au grade d'officier doivent, en outre, s'appliquer à acquérir des connaissances plus étendues qui soient en rapport avec ce grade.

Le général Bardin, en parlant du règlement sur l'instruction que doivent posséder les sous-officiers, dit que « si le fond de la disposition était bon, les détails en étaient dérisoires, judaïques. C'était une fin de non-recevoir..... Nous avons vu, ajoute-t-il, des généraux et même des maréchaux de France qui auraient été fort embarrassés, s'ils eussent été les examinateurs des candidats, et il n'est pas en Europe un officier qui ne tremblât devant un jury sévère qui l'interrogerait sur cette omni-science.

» Il faudrait vingt ans pour acquérir toutes les connaissances exigées des sous-officiers pour être nommés officiers. »

Il y a sans doute de l'exagération de la part du général Bardin, et nous ne croyons pas, quant à nous, que l'instruction élémentaire exigée d'un sous-officier, qui bientôt sera officier, soit au-dessus de la position à laquelle il aspire.

Mais ce que nous n'avons jamais compris, c'est que l'on ait voulu faire subir à nos braves sous-officiers des examens sur des connaissances qu'il est impossible de leur enseigner, surtout dans les régiments de cavalerie.

Le temps que l'on peut consacrer aux écoles est fort restreint dans notre arme, et ce qui manque aussi, ce sont les professeurs.

Les jeunes officiers sortant de l'école militaire ont pu être de bons élèves; mais peut-on espérer qu'ils soient tout d'abord de bons maîtres?

Il serait donc à désirer qu'à l'instar de ce qui a lieu dans l'arme du génie, une école régimentaire à laquelle seraient attachés des *professeurs civils* fût établie dans chaque place servant habituellement de garnison à la cavalerie.

Jusqu'à ce que l'on ait institué des écoles en faveur des sous-officiers de cavalerie, analogues à celles qui ont été créées par le règlement du 30 juin 1856, pour les sous-officiers du génie, nous n'hésitons pas à déclarer que l'instruction exigée ne peut s'acquérir, pas même en vingt ans.

Les sous-officiers, on l'a dit avant nous, mais per-

sonne n'en est plus convaincu que nous, les sous-officiers sont l'âme des régiments; c'est d'eux que dépendent, en grande partie, les succès des armées pendant la guerre, la bonne discipline pendant la paix, et le bonheur des soldats dans tous les temps.

Nous demandons que l'on jette un regard bienveillant sur des hommes qui occupent dans l'armée des emplois ayant des conséquences aussi importantes.

Dans un article que vient de publier le *Moniteur de l'armée* sur l'organisation générale de l'instruction de l'armée, et sur la question des bibliothèques militaires, M. le commandant Ferdinand Durand s'exprime ainsi :

« Les principales bases de cette instruction ne peuvent être avantageusement établies que dans les villes de garnison, dans des locaux consacrés spécialement à cet objet, où tout sera convenablement disposé pour rendre l'étude attrayante. C'est là seulement, dans l'enceinte ou dans le voisinage des bâtiments militaires, que seraient fondées, d'après un plan général arrêté d'avance par le ministre de la guerre, des bibliothèques à l'usage des troupes de la garnison, avec des salles séparées pour les trois grands degrés de la hiérarchie, officiers, sous-officiers et soldats.

» C'est là que des professeurs, militaires ou non, feraient des cours sur diverses parties du savoir humain; c'est là aussi que seraient organisées les *écoles* des jeunes soldats et des *sous-officiers.* »

Nous faisons des vœux pour que cette proposition soit prise en grande considération aussitôt que les circonstances le permettront.

LA GUERRE EST-ELLE UNE SCIENCE EXACTE ?

Le général Jomini, dans sa brochure sur la formation des troupes pour le combat, dit que « *la guerre, bien loin d'être une science exacte, est un drame terrible et passionné*, soumis, il est vrai, à trois ou quatre principes généraux, mais dont le résultat est subordonné à une foule de complications morales et physiques. »

« Oui, nous écrit-on, en répondant à cette citation, oui, *une bataille* est un drame terrible et passionné dans lequel le général en chef, une fois l'heure et le lieu choisis, est obligé de laisser beaucoup au hasard ; mais *la guerre*, c'est-à-dire sa conduite, la détermination du but vers lequel on doit tendre, la route à suivre pour y arriver, les moyens d'entretenir son armée en bon état, moralement et matériellement, si elle ne constitue pas une science, exige une série nombreuse de connaissances variées, et si on ne les possède pas, on ne mérite pas le nom de général. »

Nous n'interviendrons pas dans cette discussion entre M. le général Jomini et l'auteur de la note que nous venons de rapporter sur la question de savoir si la guerre est une science exacte ou un jeu de hasard ; et quant à la distinction que l'on vient de lire entre la *guerre* et une *bataille*, elle nous paraît très claire, et nous n'y ajouterons aucune réflexion ; d'ailleurs ce sujet est trop élevé au-dessus de nos faibles connaissances pour que nous osions émettre notre opinion.

Tout ce que nous nous permettrons de dire, c'est

que l'étude raisonnée de l'histoire militaire laisse voir que, si les généraux de l'antiquité se livraient presque toujours à leurs inspirations, souvent aussi leurs succès furent dus à des combinaisons dictées par le raisonnement et le calcul.

Mais abandonnons bien vite l'antiquité, les Grecs et les Romains, pour ne parler que des temps modernes, depuis que l'invention de la poudre, l'emploi de l'artillerie et des armes à feu portatives successivement perfectionnées, sont venus faire dans la science une complète révolution. Coligny, Henri IV, Gustave-Adolphe, Tilly, Turenne, Condé, Vauban, Villars, Berwick, Marlborough, le prince Eugène, le maréchal de Saxe, enfin Frédéric II et Napoléon Ier ont créé la nouvelle tactique, et de progrès en progrès ont fini par l'amener au point où elle se trouve aujourd'hui.

En cherchant les causes des succès et des revers alternativement obtenus et subis par ces grands hommes, on a trouvé que certaines règles constamment suivies amenaient des résultats presque toujours semblables au fond, bien que diversifiés par les circonstances accessoires.

Remontant de l'effet aux causes, on a voulu savoir pourquoi telle opération avait produit un succès, tandis que telle autre avait amené un désastre.

Cette étude, ainsi faite, a permis d'arriver à des règles, non pas d'une précision mathématique, mais à peu près certaines, et dont l'ensemble constitue l'art militaire.

L'INFANTERIE DOIT-ELLE CRAINDRE LA CAVALERIE? — PEUT-ELLE LUI RÉSISTER EN PLAINE?

C'est à propos de ce que nous avons dit sur la nécessité de rendre les escadrons et les chevaux agiles que cette question est agitée dans plusieurs notes assez contradictoires. Nous les reproduisons dans l'ordre où nous les avons reçues :

1. — « Les ailes de l'oiseau ne l'empêchent pas de tomber sous le plomb du chasseur : l'infanterie que chargeait Seydlitz n'avait qu'un feu lent et méprisable. L'impétuosité de ce général serait impuissante aujourd'hui à enfoncer la moindre masse d'infanterie pourvue de cartouches. Nous posons hardiment en principe : que la cavalerie ne peut à l'avenir charger une troupe armée du fusil qu'autant que celle-ci a épuisé ses munitions. »

2. — « Il me paraît impossible qu'un corps d'infanterie, armé à la moderne et dépourvu de tous secours étrangers, puisse résister aux efforts réitérés et bien dirigés d'une cavalerie nombreuse et brave. Je pourrais appuyer cette opinion sur un grand nombre de preuves, qui démontreraient qu'il en a été et qu'il en sera toujours ainsi, quelle que soit la portée du fusil. »

3. — « La question que vous traitez est immense; mais, pour la réduire à notre arme, je pense que si la cavalerie n'existait pas déjà, ce serait le moment de l'*inventer;* car, plus les distances à franchir seront

périlleuses, plus il faudra les franchir rapidement.

» La cavalerie seule désormais pourra éclairer les marches, faire les coups de main, et peut-être seule *joindre l'ennemi corps à corps.*

» Il ne sera plus permis de jouer avec la cavalerie; tout escadron lancé à la charge réussira ou sera anéanti! La retraite sera impossible : réussir ou périr, telle devra être la devise de la cavalerie.

» Dans le choc des nations qui semble se préparer, la victoire restera, toutes choses égales d'ailleurs, à la nation qui aura la meilleure réserve en cavalerie. Telle est, du moins, mon opinion, ma conviction. »

On aura vu dans les chapitres précédents, où nous avons parlé de la nécessité d'avoir en France une nombreuse cavalerie, que nous partageons entièrement l'opinion de l'honorable auteur de cette dernière note, excepté toutefois lorsqu'il nous dit que la cavalerie pourra seule peut-être *joindre l'ennemi corps à corps.* — L'infanterie a déjà prouvé dans les guerres de la République et de l'Empire, et elle montre glorieusement aujourd'hui en Italie, qu'elle sait combattre de loin avec son feu, et *corps à corps*, avec la baïonnette. Nous approuvons d'ailleurs qu'il ne laisse point ignorer que le cavalier a de plus grands dangers à courir; et quoi qu'en dise Montluc, nous croyons que c'est un tort et une faute de tromper les hommes en leur montrant comme faciles toutes les entreprises qu'on leur commande d'exécuter. Sans doute, il ne faut pas détruire la confiance de nos braves cavaliers; il faut, au contraire, l'augmenter, mais seulement par la re-

cherche de tous les moyens qui peuvent *raisonnablement* l'inspirer.

Quant au fond de la question soulevée dans la première note, et combattue par la deuxième, notre avis est qu'il serait aussi inutile que difficile de la résoudre. Et prenant pour guides nos plus judicieux écrivains militaires, nous dirons :

Les succès d'une arme contre l'autre sont presque toujours déterminés par la supériorité des hommes qui la composent :

De l'excellente cavalerie battra toujours de l'infanterie médiocre ; — et réciproquement,

De l'excellente infanterie ne se laissera point entamer par une médiocre cavalerie.

TROISIÈME PARTIE.

COMBATS A LA BAÏONNETTE (1).

La Balle est folle ;
La Baïonnete est sage. (Souvaroff.)
L'arme blanche est l'arme du courage, c'est l'arme des Français.

Un officier de l'armée d'Italie nous a écrit une page bien remarquable sur la théorie adoptée pour les combats à la baïonnette avant le commencement des hostilités, et peu de temps après la proclamation de l'Empereur Napoléon III à l'armée, proclamation dans laquelle se trouve ce passage :

« Les nouvelles armes de précision ne sont dange-

(1) L'abréviateur de Folard, dans sa *Relation sur la bataille de Spire*, s'exprime ainsi, livre Ier, chapitre VI.

« La victoire demeura toute entière aux Français, et fut due prin» cipalement à la surprise de l'ennemi, qui ne s'attendait à rien » moins qu'à nous voir à Spire, et à ce que le maréchal de Tallard, » connaissant, comme il faisait, le caractère de la nation qui sym» pathisait avec le sien, fit charger partout la baïonnette au bout du » fusil, sans s'amuser à faire feu ; maxime que les Français ne doi» vent jamais oublier, qui fait la force principale de la nation, et » tout ce que nous avons de plus redoutable à opposer à nos enne» mis. C'est à cette maxime que nous devons toutes nos victoires du » siècle passé, et à la maxime contraire (la mousqueterie) que l'on » doit attribuer nos défaites. »

» reuses que de loin; elles n'empêcheront pas la baïonnette d'être, comme autrefois, l'arme terrible de l'infanterie française. »

« Pour répondre aux idées et aux intentions de l'Empereur, nous dit cet officier, on a adopté dans les divisions d'infanterie les principes généraux suivants :

» La division étant en ligne, par bataillons en colonne, à demi-distance, les bataillons à distance de déploiement, — c'est la formation normale, —des tirailleurs couvrent ces bataillons et tirent sur les masses ennemies.

» L'action s'engage; — le moment devenant favorable, les tirailleurs se retirent et se placent dans les intervalles; — à trente pas de distance de l'ennemi on fait feu, puis on charge à la baïonnette dans le plus grand silence; — pas de charge bien cadencé... Voilà pour le premier cas.

» Si l'on se trouve dans la nécessité de se laisser charger par de l'infanterie, — attendre en silence que l'ennemi soit à vingt pas, — armer, tirer à bout portant, et se jeter sur les débris.

» Contre une charge de cavalerie, — faire mettre deux balles dans le fusil, — attendre de même que l'ennemi soit à environ quarante pas, tirer et croiser la baïonnette. Le front doit être couvert de morts, et la charge ne peut aboutir.

» On insiste beaucoup pour que le soldat garde le plus grand silence, non-seulement comme ordre, mais surtout comme effet moral (1).

(1) Le silence dans les combats a été de tout temps recommandé;

» Vous le voyez, ajoute l'honorable officier qui a bien voulu nous donner ces détails, nous pensons ici, comme le général Jomini, que la nouvelle portée des armes aura peu d'influence dans la manière de faire la guerre, et je crois bien que nous avons raison. »

Aujourd'hui que la campagne d'Italie est terminée, nous répondrons tout d'abord à l'auteur de cette intéressante note : — Vous avez eu raison avant, pendant et après les glorieux combats auxquels vous avez assisté.

Toutefois, entendons-nous, et rappelons les divers points de la discussion. D'un côté, le général Jomini disait que le perfectionnement des armes à feu ne saurait produire un notable changement dans la manière de mener les troupes au combat ; — d'autre part, le général prussien prétendait que nous étions à la veille d'un grand changement dans la tactique ; enfin le

il était exigé dès le temps d'Homère. Ce poëte l'attribue aux Grecs devant Troie, et dit que toute leur armée semblait n'avoir pas de voix ; il compare, au contraire, les cris des Troyens à ceux des troupes d'oies, de grues et de cygnes.

Arrien rapporte que le premier commandement dans les évolutions était : *Silence!* attention aux commandements !

Selon Végèce, on ne doit jeter le cri de combat qu'au moment où les deux armées s'abordent. C'est une marque d'inexpérience ou de peu de valeur que de crier de loin. D'ailleurs, l'ennemi s'effraye davantage lorsqu'il est en même temps frappé par les coups des armes et par l'horreur du cri.

Le général de Quincy dit qu'en marchant à l'ennemi, les soldats doivent se maintenir bien à leurs rangs et sans bruit, le silence étant la chose la plus nécessaire dans ces moments-là.

La tactique moderne fait la même recommandation dans les théories.

brave général de Lourmel prédisait que le sort des batailles se déciderait de loin, et nous avions ajouté : *de trop loin peut-être.*

L'Empereur a apporté une grande modification à l'état de la question en adoptant le combat à la baïonnette, cette arme que les soldats de la République avaient déjà su rendre redoutable aux Autrichiens dans les premières campagnes d'Italie. L'emploi des fusils et des carabines de précision a rendu sa supériorité à l'arme blanche au lieu de l'annihiler, et, loin de créer une tactique nouvelle, les engagements de nos jours prennent le caractère des combats anciens. — Au lieu de se laisser fusiller de loin par les chasseurs tyroliens, des soldats impétueux comme les nôtres aborderont toujours l'ennemi de front.

Tous les commandants d'armée qui ont bien connu le caractère français ont employé, toutes les fois qu'ils l'ont pu, les combats corps à corps, et repoussé ceux qui se passent de loin. Le maréchal Bugeaud n'avait pas d'autre tactique : — « Une seule décharge, disait-il, et *à la baïonnette!* »

Dans ses souvenirs militaires, l'illustre maréchal, parlant d'un combat qu'il avait soutenu comme colonel en 1815, contre un corps nombreux d'Autrichiens, rappelle qu'il avait recommandé à sa petite troupe de marcher droit à l'ennemi sans tirer avant d'être très près, et il ajoute :

« Arrivés à une quarantaine de pas de cette masse, notre décharge partit, et renversa, comme d'un coup de faux, toute la tête de cette colonne. Un moment

d'hésitation se fit alors remarquer parmi nos braves; ils semblaient craindre de pénétrer dans cette forêt de baïonnettes; mais aux cris *en avant!* du colonel, le capitaine de grenadiers se précipita le premier au milieu. Cet exemple fut décisif; les grenadiers pénétrèrent dans la masse ennemie, et en un instant des monceaux de morts encombrèrent les rues... »

Les écrivains militaires s'accordent à dire que les Français étant doués d'une aptitude particulière pour les actions vives et impétueuses, c'est avec eux que l'on doit mettre à exécution cette maxime de César : — « L'audace et la diligence étonnent souvent plus que les préparatifs de la force. » Ils repoussent les manœuvres qui consistent à se battre de loin, sans aborder l'ennemi.

C'est le propre de la nation française d'attaquer; la valeur et le feu qui l'animent ne se sont jamais démentis : son premier choc est terrible; il est donc important pour le général qui la commande de savoir faire naître des occasions conformes à son caractère.

Avec une action vive, active, violente et fougueuse comme la nation française, vous devez dans les combats toujours chercher à aborder l'ennemi; sans cela vous coupez bras et jambes aux soldats.

« C'est à la charge à la baïonnette que nous devons nos victoires; c'est ainsi que combattaient les vaillants généraux. Ceux de nos jours les ont imités, et se sont couverts de gloire, ainsi que leurs frères d'armes. »

Voici encore quelques réflexions que nous fournissent nos plus savants auteurs :

« Le soldat français est de la meilleure espèce possible ; — il est plein de courage, de bonne volonté, d'intelligence et d'élan.

» Suivez-le dans l'Italie, depuis le moment où il attaque les Autrichiens à Millesimo jusqu'à celui où il est près d'arriver aux portes de Vienne, et vous ne pourrez ni nombrer, ni comprendre ses actes de valeur et de patience ; ses marches forcées pour arriver sur les points où il devait combattre ; enfin son infatigable constance pour seconder le génie du jeune héros qui le conduisit si constamment à la victoire et à l'immortalité. »

« Plus nous approchions du lieu de sûreté, dit un » historien d'une époque plus reculée, et moins mon- » troient les nôtres qu'ils eussent vouloir de combattre. » — Aussi dit-on que c'est la nature d'entre-nous » François, et l'ont écrit les Italiens en leurs histoires, » disant qu'au venir des François ils sont *plus* » *qu'hommes;* mais qu'à la retraite ils sont *moins que* » *femmes.* — Et je les crois du premier point, car vé- » ritablement ce sont les plus rudes gens à rencontrer » qui soient en tout le monde ; mais à la retraite d'une » entreprise, toutes gens du monde ont moins de cœur » qu'au partir de leurs maisons. »

Avant d'entrer dans d'autres considérations sur l'emploi de la baïonnette, nous demandons à dire un mot sur l'origine de cette arme et sur les modifications qu'elle a apportées dans la tactique de l'infanterie.

La *baïonnette, baïonette* ou *bayonnette* est ainsi nommée de Bayonne, où elle fut inventée, dit-on, en 1641.

Suivant la tradition locale, ce serait dans un petit hameau des environs de Bayonne qu'aurait été inventée cette arme, — qui a sensiblement modifié le système de l'art militaire en Europe, — et voici dans quelle circonstance :

Des paysans basques et des contrebandiers espagnols se livraient à un combat acharné. Les Basques ayant épuisé leurs munitions, et ne pouvant répondre au feu de leurs ennemis, auraient imaginé d'attacher leurs longs couteaux au bout de leurs mousquets ; ainsi armés, ils auraient mis leurs adversaires en déroute. — Telle serait l'origine de la baïonnette.

Les auteurs de l'*Encyclopédie militaire* n'admettent pas cette chronique traditionnelle : — « Avant la suppression de la pique, disent-ils dans leur dictionnaire, quelques officiers trouvant cette arme inutile et embarrassante dans beaucoup d'occasions, en cherchèrent une autre qui fut plus commode. »

Lorsque M. de Puységur, commandant en 1642 dans une partie de la Flandre, envoyait des partis au delà des canaux, les soldats avaient des baïonnettes dont le manche était long d'un pied, et la lame de même longueur. Le manche pouvait entrer dans le canon du fusil, et cette arme servait de défense contre ceux qui voulaient charger une troupe après qu'elle avait tiré.

Le père Daniel croit que le premier corps qui en ait été armé est le régiment des fusiliers du Roi, créé en 1671, et appelé depuis Royale-Artillerie.

Les grenadiers, réunis en compagnie en 1672,

étaient armés de fusils et de baïonnettes en 1678, à la paix de Nimègue.

Par une ordonnance du 16 mai 1676, Louis XIV prescrivit que les dragons seraient armés d'un mousqueton et d'une baïonnette.

Ce ne fut néanmoins qu'en 1703, ainsi que nous l'avons dit dans notre premier article, que sur l'avis du maréchal de Vauban on adopta pour toute l'infanterie l'usage de la baïonnette.

Dans le principe, l'infanterie ne mettait la baïonnette au bout du canon qu'à l'instant où l'on prenait le pas de charge pour aborder l'ennemi. On voulait que le soldat, peu familiarisé avec cette arme, s'en formât une idée très avantageuse; de cette idée devaient naître l'espoir, l'assurance de vaincre.

« A l'instant où vous lui commanderez de s'armer de la baïonnette, le soldat se dira : — J'ai l'arme qui convient à mon courage; cette arme, dont je ne me sers que dans les occasions importantes, cette arme qui m'a rendu vainqueur dès que j'en ai fait usage, l'ennemi va voir comme je l'emploie... Saisissez cet instant, marchez et vous vaincrez; parce que le soldat avec cette nouvelle arme se croira un nouvel être.

» Si l'ennemi marche le premier, et que les circonstances vous autorisent à lui éviter la moitié du chemin, mettez la baïonnette, soyez plus attaquant qu'attaqué; la même cause produira le même effet.

» Dans la défensive, l'infanterie sera et se croira plus en sûreté derrière sa baïonnette, ne l'ayant pas toujours au bout du canon, qu'étant accoutumée à l'y avoir

sans cesse; — l'assaillant lui-même, peu familiarisé avec cette arme, en concevra une idée plus terrible que s'il était habitué à son éclat. La connaissance du cœur humain donne, je l'imagine, quelque poids à cette réflexion. »

On se tromperait grandement si l'on pensait que, dans les premiers temps, les soldats se servaient de la baïonnette, comme le font aujourd'hui les zouaves et toute notre brave infanterie.

» Quand on commande de *fraiser le bataillon* (1), dit un écrivain de 1760, on commence par faire un *à droite*. Le soldat place le pied droit en équerre derrière le gauche, la boucle appuyant au talon; — ensuite il abat son arme avec la main droite dans le pli du bras gauche; la main droite saisit l'arme auprès de la sous-garde, et la gauche se place joignant la batterie.

» Dans cette position, le soldat peut-il espérer de résister à l'impulsion de la cavalerie, lui que le choc le moins violent peut renverser, soit à cause du peu d'étendue de la base sur laquelle il porte, ou du mouvement involontaire qui, le jetant en arrière, lui fait perdre sa perpendiculaire, et par conséquent la plus grande partie de sa force.

» Il lui est, en outre, impossible de se servir de son feu, qu'il a pu ou dû réserver, et de présenter la

(1) On nommait autrefois *bataillon fraisé* celui dont les premiers rangs, armés de la pique, la présentaient à l'ennemi. Plus tard, on appela bataillon fraisé celui dont les soldats croisaient la baïonnette.

pointe de son arme à droite ou à gauche, plus haut ou plus bas que son bras. »

Le marquis de Brezé, dans ses *Réflexions sur les préjugés militaires*, dit, article BAÏONNETTE :

« Je voudrais qu'on étudiât une manière moins ridicule de la présenter à l'ennemi ; en vérité, se servir d'un fusil armé de sa *baïonnette*, comme on se sert d'une *queue de billard*, ce n'est pas la manière la plus propre pour porter de grands coups, ni la plus sûre d'arrêter un cheval qui heurte au galop. Un paysan, un trident à la main, qu'un loup attaquerait, ne serait-il pas bien avisé s'il lui présentait son trident, comme nos soldats présentent leur baïonnette à l'ennemi ? Il y mettrait assurément moins d'élégance, mais il tâcherait d'empoigner son trident bien ferme avec ses deux mains, en effaçant un peu le corps, et allongerait des coups si rudes qu'un seul qui atteindrait suffirait pour mettre à bas la bête. »

Les conseils du marquis de Brezé ne furent pas immédiatement mis en pratique dans les combats, mais les modes d'action étant en raison de l'armement, la baïonnette apporta, nous l'avons dit, de notables modifications dans la tactique de l'infanterie, qui eut, dès lors, l'*action de choc*, exclusivement offensive, et l'*action de feu*, plus spécialement propre à la défense, quoiqu'applicable aussi à l'attaque.

Depuis que le fusil est ainsi devenu arme de jet et arme d'escrime, l'infanterie emploie trois méthodes pour aborder l'ennemi : — la marche en bataille, — celle en colonne, — et celle en tirailleurs.

La marche en bataille sur deux ou trois rangs de profondeur présente aux troupes l'avantage de faire usage de leur feu, si les circonstances l'exigent; d'aborder l'ennemi sur toute l'étendue de son front, et d'avoir peu à souffrir des boulets de l'artillerie. On place des tirailleurs sur le front, la ligne marche l'arme au bras, et quand elle est près d'aborder l'ennemi, les tirailleurs se retirent par les intervalles des bataillons; — on fait alors croiser la baïonnette si l'ennemi ne fuit pas.

Disons ici que l'action *de choc*, appelée ordinairement *attaque* ou *charge à la baïonnette*, eût été plus exactement nommée *démonstration à la baïonnette*, car l'on ne marche pas la baïonnette croisée, et rien n'était plus rare, avant notre dernière guerre, que de voir deux troupes d'infanterie croiser le fer.

On ne cite, dans toutes les guerres de l'Empire, que deux actions où les troupes s'abordèrent réellement à l'arme blanche : — en 1805, au combat d'Amstetten, les grenadiers d'Oudinot attaquèrent à la baïonnette les grenadiers de l'arrière-garde russe, et l'engagement dura quelques minutes; — le deuxième exemple de choc réel fut donné en 1813 à Lutzen par le 25e de ligne; ce régiment, piqué de ce que l'Empereur semblait mettre en doute son énergie, combattit tout le jour à l'arme blanche sans brûler une cartouche.

Cette première méthode, on le voit, exige des troupes solides et bien exercées; elle ne se prête pas à tous les terrains; le feu cause dans une ligne des vides qui ne se réparent qu'aux dépens de la rapidité; les chefs,

placés derrière les troupes ou enchassés dans les rangs, ont moins d'action morale sur le soldat.

Expliquons tout de suite les deux effets différents produits par les divers modes d'action d'une troupe engagée : l'*effet moral* et l'*effet réel*.

L'*effet moral* est toujours considérable, et son influence donne des résultats que ne permettrait souvent pas d'espérer l'*effet réel :* ainsi, l'effet produit par une charge à la baïonnette est presque toujours un *effet moral*, puisque, à de rares exceptions près, l'attaque n'est pas suivie de l'engagement, qui seul empêcherait l'*effet réel* d'être nul.

Dans ces sortes de circonstances, la troupe qui a le plus d'élan et de résolution l'emporte toujours, quels que soient d'ailleurs les incidents accessoires.

Pour rendre sensibles par un exemple les résultats produits par l'*effet moral* d'une charge à la baïonnette, nous citerons le fait suivant, raconté par le général Duhesme : — A la bataille de Caldiero, deux bataillons, l'un français, l'autre autrichien, se fusillaient depuis assez longtemps sans qu'aucun des deux faiblît ; impatienté de cette tirerie sans résultats, le chef de bataillon français ordonna une charge à la baïonnette : les Autrichiens alors se replièrent, bien que couverts par un ravin complétement infranchissable.

La seconde méthode d'aborder l'ennemi consiste à former des colonnes, soit serrées, soit avec distances entières ou demi-distances, et composées d'un ou de plusieurs bataillons : — des tirailleurs couvrent aussi le front et les flancs de la colonne ; les grenadiers étant

en tête, l'impulsion est bien donnée, les soldats ont leurs officiers devant eux et suivent leur exemple ; on aborde ainsi l'ennemi, et on enfonce la ligne s'il ose attendre.

Cette méthode, on le reconnaît, est celle adoptée par nos généraux de l'armée d'Italie. L'ordre en colonne, en effet, est propre à tous les terrains ; la marche est rapide ; les divisions qui sont en tête se sentent soutenues ; celles qui suivent sont couvertes par les premières, et se sentent moins exposées ; il est facile d'électriser des hommes ainsi groupés ; les nouveaux soldats marchent dans cet ordre aussi bien que les anciens, pourvu qu'ils aient de bons cadres. Si l'on est menacé d'une charge de cavalerie, on peut résister dans cet ordre ou former facilement le carré. Enfin la défaite d'une colonne n'entraîne pas celle de ses voisines.

Le seul inconvénient des colonnes est d'avoir beaucoup à souffrir de l'artillerie, mais la rapidité de la marche compense cet inconvénient ; d'ailleurs on évite autant que possible de faire des colonnes profondes ; on cherche, en outre, à s'abriter par les plis du terrain. — C'est cette méthode, souvent mise en usage depuis la Révolution, qui nous a donné les plus brillants succès.

La troisième méthode est mise en usage lorsque l'on doit attaquer des positions inabordables en bataille ou en colonne, mais qui peuvent être enlevées par des hommes isolés ; on y emploie alors des *tirailleurs en grandes bandes*, des bataillons et même des régiments entiers.

Ce fut à l'époque des guerres de la République que

l'infanterie surtout, s'écartant souvent aux armées de son règlement des manœuvres, trop fidèlement imité peut-être de celui des Prussiens, adopta cette manière de combattre, plus en harmonie avec le caractère national, et dont les succès attestèrent l'excellence.

Dans ses *Considérations sur les campagnes d'Italie* de 1796 et de 1800, le chef de brigade Latrille nous dit :

« Notre manière d'attaquer l'artillerie est maintenant de faire précéder nos colonnes par des nuées de tirailleurs, qui marchant éparpillés, neutralisent ses effets, et arrivent sur les batteries avant de leur laisser le temps de faire aucun mal.

» C'est cette impétuosité d'attaque qui fait que les batailles sont moins meurtrières qu'elles ne l'étaient autrefois. — Un boulet peut, sans doute, emporter quelques hommes; mais cela n'arrive pas toujours : — et qu'est-ce que quelques hommes sur une armée?

» L'arme vraiment meurtrière c'est le mousquet, encore le cède-t-il à la baïonnette. »

C'est dans l'attaque des montagnes et des positions boisées que l'on fait un grand usage des tirailleurs. Aucune ordonnance n'ayant prescrit l'ordre à suivre pour combattre ainsi, c'est le plus ou le moins d'intelligence et d'habitude de la guerre des officiers et des soldats qui dirige leurs mouvements.

Nous ne rappellerons pas une autre méthode composée des deux premières, et dont il a déjà été question (1).

(1) *Spectateur militaire* du 15 février 1859, page 225.

Au reste, l'infanterie n'adopte aucune de ces méthodes d'une manière exclusive; ses généraux font usage de chacune d'elles, d'après les convenances du terrain et de l'ennemi qu'il faut combattre, et, dans une bataille, le même corps emploie quelquefois ces trois méthodes alternativement.

L'usage des armes à feu avait introduit une manière incertaine de faire la guerre. — Les deux armées se tenaient à de grandes distances l'une de l'autre pendant une grande partie de l'action, et souvent pendant l'action tout entière sans éprouver de part et d'autre des pertes considérables.

Et cependant, si l'on ne faisait attention qu'à la longue portée du fusil, et à la facilité de son service, on devrait s'étonner que toute une armée ne fût pas détruite en peu d'heures par cette arme meurtrière. Il est pourtant vrai de dire que le fusil est bien moins redoutable par son feu que par sa baïonnette. Aussi doit-on tour à tour l'employer comme arme de jet et comme arme d'escrime.

« Si le terrain qui vous sépare de l'ennemi est un pays coupé et de chicane, de façon qu'on ne puisse vous joindre, ou du moins sans beaucoup d'obstacles, voilà le cas où l'usage de l'arme à feu est indispensable et vraiment utile; l'ennemi doit franchir des difficultés qui l'embarrassent et l'empêchent d'employer ses armes, pendant que votre monde, plus ou moins à couvert, se sert de son feu à l'aise, et presque à coup sûr.

» Mais si l'ennemi peut vous joindre, et qu'il en ait l'intention, comme il le doit; s'il attaque, il est évident

que le feu devra bientôt se taire, et que le combat se terminera à l'arme blanche, à moins que votre troupe dégoûtée n'entre en déroute à l'approche de l'ennemi. »

De ce qui précède on peut conclure : — que les armes à feu sont particulièrement propres à la guerre défensive ; elles tiennent l'ennemi à distance, et préviennent une défaite totale ; mais si l'ennemi peut vous joindre, leur usage cesse absolument.

En un mot, — l'arme à feu est utile dans les pays couverts, — l'arme blanche dans les plaines ; — les effets de la première sont précaires et incertains, ceux de l'autre sont complets et décisifs.

L'arme à feu est la ressource du faible ; — la baïonnette est l'arme du brave qui a le sentiment de ses forces.

Examinons maintenant ce qui a lieu lorsque deux troupes d'infanterie marchant l'une contre l'autre, viennent à se rencontrer la baïonnette croisée. Existe-t-il un choc réel, un choc physique ? C'est-à-dire le choc est-il en raison composée de la masse ou profondeur des troupes, et de la vitesse avec laquelle elles se meuvent ?

Cette question ayant été discutée avec une grande clarté par MM. Cessac et Mauvillon, nous adopterons le raisonnement de ces écrivains.

On ne peut, disent-ils, s'empêcher d'accorder que deux corps d'infanterie, s'abordant l'un l'autre, dont l'un sera rangé sur une grande profondeur, et l'autre suivant l'ordonnance moderne, le premier percera, battra, emportera infailliblement le second.

C'est un pur sophisme de dire qu'il n'y a que le pre-

mier rang qui donne le choc, parce que les hommes d'une file ne sont pas liés entre eux comme les particules d'un corps physique. Quoique la chose soit vraie à la rigueur, c'est en tirer une très fausse conclusion que de soutenir que la profondeur n'influe point sur le succès de la charge. — En voici la preuve :

Lorsque des hommes marchent d'un pas vif à la suite l'un de l'autre, l'obstacle que le premier rencontre ne se faisant pas sentir à l'instant au second, ne saurait l'arrêter, et ne peut par conséquent, et encore moins, arrêter le troisième, le quatrième, etc. Pour en faire l'expérience, on n'a qu'à ranger un bataillon en colonne serrée, le faire marcher au pas de charge, et commander *halte* à la tête, sans avertir. — On verra les rangs se précipiter les uns sur les autres, à moins qu'ils ne soient fort attentifs, ou que, prévenus que l'on va faire ce commandement, ils ne se retiennent insensiblement en marchant.

Si donc les rangs qui suivent ne sauraient s'arrêter tout de suite au mot *halte*, qu'ils entendent pourtant tous au même instant, comment s'arrêteraient-ils au moment où le premier rang rencontre l'ennemi, qui est précisément l'instant du choc? — Il est vrai que, pour celui-ci, ce n'est jamais que le premier rang qui le donne ; mais à l'instant où ce rang est arrêté ceux qui suivent tombent sur lui, et le poussent en avant avec leur force réunie.

Alors le bataillon moins profond sera certainement emporté, non pas par le choc même, si on le veut ainsi, mais par l'impulsion qui le suit.

Au reste, cette différence dans les mots est bien peu importante; le fond de la chose reste toujours le même, c'est-à-dire que le bataillon profond mettra toujours l'autre en désordre.

Il suit de cette observation, sur la manière dont le choc s'opère entre deux corps d'infanterie, que l'effet du choc, ou celui qui en résulte, ne peut s'étendre que jusqu'à une certaine profondeur, et que tout ce qu'on y ajouterait au delà ne saurait le rendre plus efficace.

Ainsi, le choc ne se donnant pas par tous les rangs à la fois, mais successivement, le second rang trouve le premier arrêté par la contre-action de l'ennemi, lorqu'il tombe sur lui.

Ce premier rang, réagissant sur le second, rompt en partie sa force, et l'empêche d'agir pleinement avec elle sur l'ennemi. Le troisième perd encore davantage de sa force par la réaction de deux rangs, et ainsi des autres, jusqu'à un certain point, où la résistance des rangs antérieurs empêche l'action de ceux qui suivent de parvenir.

Il en résulte donc naturellement qu'il n'y a qu'une certaine profondeur qui soit capable d'agir dans le choc; tou ce qui est au delà est inutile. Si l'on s'en rapporte aux calculs auxquels M. de Maizeroi s'est livré, le nombre de seize rangs serait le plus grand dont l'effort réuni puisse se rendre sensible à l'ennemi dans le petit espace de temps que l'on peut nommer le *choc*.

Cependant, ce n'est pas là encore tout ce qu'il faut considérer. — L'homme ne choque pas son ennemi avec son corps seulement, il y joint son arme. — Il

n'est pas non plus mis en mouvement par le seul instinct de vaincre et de repousser son adversaire; la vue et la crainte du danger, dont la rencontre de son ennemi armé le menace, peuvent agir aussi très vivement sur lui, précisément parce qu'il n'est pas seulement un être physique ou animal, mais aussi un être pensant et moral.

Cette crainte, lorsqu'elle se produit, doit sans doute influer sur le choc, le ralentir, le rendre inégal. Elle peut même faire que les premiers rangs, au lieu de pousser contre l'ennemi, résisteront à ceux qui les suivent, et, au lieu d'augmenter l'effort de la profondeur de leur côté, agiront dans le même sens que l'ennemi, et ajouteront, par conséquent, presque autant à son action que s'ils se trouvaient de son parti.

Il n'est donc pas possible de calculer avec précision l'effet de la profondeur dans les combats à la baïonnette; mais, en général, il est conforme à la nature des choses qu'un corps rangé sur un ordre profond battra toujours celui qui ne l'est pas lorsqu'il le joindra.

Cette théorie des combats corps à corps est sans doute instructive et intéressante, mais dans la pratique les choses ne se passent pas aussi symétriquement; quand deux partis s'abordent et qu'ils combattent avec acharnement, on n'observe et l'on ne peut observer aucun ordre, chaque soldat est abandonné à la passion qui l'anime.

Il appartiendra à nos frères d'armes de l'armée d'Italie de nous donner des démonstrations théoriques et pratiques sur ces combats avec leurs baïonnettes terribles.

ÉTUDE DE L'ART DE LA GUERRE.

« On ne s'est pas assez occupé, — nous écrit-on de Paris, — de la question que vous traitez, et c'est très fâcheux dans les circonstances où nous nous trouvons (18 mai 1859), car il est à craindre qu'il se trouve peu de stratégistes et de tacticiens dans nos divisions actives, même parmi les sommités militaires. Pourquoi ? — Parce que l'on ne lit pas et on n'étudie pas assez dans notre brave armée. Il est un grand nombre d'officiers, à notre connaissance, qui ignorent même le titre des ouvrages dont Napoléon le Grand recommandait la lecture pour devenir bon général. »

Hâtons-nous de répondre que nous n'avons ni l'intention ni la prétention de traiter et de discuter des questions de stratégie ou de haute tactique, ainsi que pourraient le faire supposer le titre de cet opuscule et les quelques mots que nous venons de rapporter dans la note ci-dessus. Nous n'avons d'autre but, nous l'avons déjà dit, que d'éveiller et d'appeler l'attention du monde militaire sur les changements qu'il peut être utile d'introduire dans la tactique moderne.

Peut-être ne serait-ce pas à nous de parler de ce qui touche aux choses de la guerre ; Montaigne, que nous aimons à consulter, nous le fait craindre quand il nous dit :

« Il fait bel apprendre la *théorique* de ceux qui » sçavent la *practique*.

» Les seules bonnes histoires sont celles qui ont été » escrites par ceux mesmes qui commandoient aux

» affaires, ou qui estoient participants à les conduire,
» ou du moins qui ont eu la fortune d'en conduire
» d'autres de mesme sorte. »

Cependant, à propos de ce que l'on nous écrit sur l'indifférence des officiers en matière d'instruction, nous croyons ne pas trop sortir de notre sphère en nous permettant de donner notre avis.

Si, en effet, c'est pendant la guerre que l'officier est à même de déployer ses talents, de faire usage de l'instruction qu'il aura acquise et de mettre ses principes en pratique, c'est pendant la paix qu'il doit s'efforcer de les acquérir. — Qu'il en emploie donc tous les loisirs à prendre le véritable esprit de sa profession, à sortir de cet horizon borné de petits détails qui rétrécissent l'imagination et les idées, — et à ne pas concentrer une science si vaste, dans la pratique des exercices minutieux exécutés sur un Champ-de-Mars, et dans le service de tous les jours ; objets indispensables, sans doute, mais au delà desquels les esprits médiocres pensent qu'il n'y a plus rien à savoir.

Tout officier, tout militaire, pour peu qu'il soit instruit, sent combien cette pratique sur le terrain est encore peu perfectionnée, combien elle est insuffisante pour donner des notions sur l'emploi et l'application des mouvements et des manœuvres aux diverses opérations de la guerre.

C'est une erreur de croire qu'on apprendra l'art de la guerre par l'usage et par l'expérience que l'on acquiert dans une campagne sans aucune autre étude : il faut des principes et une méthode.

« Les objets, à la guerre, se présentent sous tant de faces, si différentes et si dissemblables par la nature des lieux et des circonstances, que, sans aucune théorie, il est comme impossible de tirer aucun fruit de l'expérience même, qui ne paraît alors qu'un effet du hasard ou de routine.

» Lorsque, pendant la paix, un officier qui aime son état véritablement aura étudié et se sera fait une série de principes, il les verra en temps de guerre se développer comme d'eux-mêmes; ils lui indiqueron clairement les rapports des événements avec leurs causes, et il sera en état d'appliquer les règles à tous les cas qui s'offriront à lui pour la première fois.

» Il sentira alors combien la bravoure, le courage, l'étendue de l'esprit, le coup d'œil, seraient inutiles, et souvent funestes au militaire qui n'aurait fait aucune étude de son métier; — plus un chef ignorant a de bravoure et d'intrépidité, plus il est exposé a faire des fautes.

» Il se convaincra, enfin, qu'à la rigueur, la théorie à la guerre peut plutôt se passer d'expérience que l'expérience de théorie. »

Mais comment acquérir cette théorie? Où puiser une instruction dont les règles et les préceptes sont si vagues et si peu sûrs? — Ne nous désespérons pas : — Beaucoup d'écrivains anciens et modernes, qui ont senti la nécessité d'une théorie, nous ont laissé d'excellents ouvrages sur la science et l'art de la guerre. L'officier qui veut s'instruire doit lire ces auteurs, les méditer avec une attention forte et soutenue. — Il est

vrai que les principes y sont sans ordre, sans suite, confondus pêle-mêle les uns avec les autres, éparpillés en mille endroits de leurs écrits. Tous ne sont pas d'accord sur tous les points, plusieurs paraissent être de sentiments opposés; mais avec un esprit méthodique et du bon sens, on parvient aisément à faire sortir la vérité de l'opposition même des opinions.

L'esprit trouve pénible dans le premier instant, dit l'auteur du *Généralat*, tout ce qui l'occupe fortement, tout ce qui lui présente un sujet de méditation et de travail; mais bientôt les profondes spéculations, les réflexions sérieuses et abstraites, tout ce qui paraît d'abord si laborieux, si dur, si rebutant, attire, attache, entraîne et devient la source des plaisirs les plus purs et des jouissances les plus réelles.

Que l'officier se garde bien, toutefois, de s'en tenir à des études superficielles; elles font croire qu'on sait ce qu'on ignore réellement, ce qui est avec raison, a dit un écrivain, un degré au-dessous de l'ignorance : — il n'est rien de pire que les demi-savants.

Dans le dernier siècle, les militaires studieux étaient partagés, comme les littérateurs, en deux camps, en détracteurs et en partisans de l'antiquité. Les détracteurs des anciens disaient : — L'invention de la poudre à canon et des machines qui en ont été une des suites nécessaires, a changé la constitution des États et des armées; par conséquent, la manière de faire la guerre n'est plus la même, et par conséquent encore les livres des tacticiens de l'antiquité, les ouvrages des Grecs et des Romains sont superflus à l'instruction.

Les partisans des anciens disaient à leur tour : — Les inventions modernes et les variations dans la constitution des nations n'ont produit aucun changement dans la manière de faire au fond la guerre ; par conséquent, les Grecs et les Romains, ces deux peuples célèbres, doivent être nos maîtres dans cet art comme ils sont modèles dans d'autres genres.

Les premiers auraient encore aujourd'hui pour leur opinion les immenses progrès des armes à feu ; néanmoins, nous n'hésitons pas à dire qu'un officier ne deviendra réellement habile qu'après avoir connu les auteurs anciens et étudié les modernes.

Il doit commencer par la lecture des anciens, parce qu'ils sont, si on peut s'exprimer ainsi, la source d'où ont découlé toutes les connaissances militaires. En effet, si les modernes ont perfectionné, les anciens ont inventé, et, dans ce genre comme dans tous les autres, il est utile de recourir aux originaux.

C'est, au reste, après qu'on s'est nourri longtemps des leçons renfermées dans les ordonnances et les règlements, que l'on a exécuté au Champ-de-Mars tout ce que ces ouvrages didactiques enseignent sur la manière d'appliquer la théorie à la pratique, que l'on a fait sur le papier et sur le terrain une multitude de suppositions différentes, que l'on a par là perfectionné son coup d'œil et appris tout ce qui appartient à chaque grade, assisté à de grandes réunions de troupes, fait partie de grands camps d'instruction où des études pratiques ont été exécutées, c'est alors, disons-nous,

qu'on aura fait un grand pas, qu'on aura acquis *la science* militaire.

Mais la connaissance des *hautes parties de la guerre* s'apprend difficilement dans les ouvrages didactiques et par l'exécution des évolutions réglementaires ; il faut alors en venir aux grands modèles. On trouvera ces modèles dans les écrits de César, de Montecuculli, de Montluc, et surtout de Napoléon ; enfin, dans la vie des hommes illustres, et dans les histoires des guerres et des batailles des grands capitaines.

C'est par une étude réfléchie de tous ces ouvrages que l'on se rend l'art de la guerre familier ; — en s'identifiant avec les grands hommes dont on lit les hauts faits, on devient leur émule ; — en cherchant les moyens qu'on aurait employés si on avait eu à les combattre, on parvient à leur ressembler ; — en s'opiniâtrant à trouver la raison des victoires et la cause des défaites, on réussit à obtenir les unes et à prévenir les autres. Parmi les grands capitaines anciens et modernes, on n'en trouve aucun qui n'ait commis quelque faute, et c'est le fruit le plus grand qu'on puisse tirer de l'étude de l'histoire; car une erreur reconnue, disait le comte de Schulemburg, est un écueil qu'on évite plus facilement que si l'on n'en avait point ouï parler auparavant.

Nous osons l'assurer, continue l'auteur qui nous donne ces sages conseils, tout militaire bien organisé qui aura fait un cours d'études tel que nous venons de l'indiquer pourra, dès la première campagne, se mesurer avec avantage contre un adversaire consommé

dans l'art de la guerre, mais uniquement formé par l'expérience. Qui douterait que le jeune général Bonaparte, débutant en Italie, ne fût déjà profondément instruit, et n'ait dû ses immenses, ses innombrables succès autant à la science acquise qu'au génie dont il était doué? — Il en est de même de Napoléon III. « Regardez, disait M. le maréchal Vaillant dans son admirable discours prononcé en 1856 à la Sorbonne; regardez ce jeune homme au front pensif, qui, accoudé sur une table de travail, médite dans le recueillement de la solitude. Depuis longues années, il est captif, et son éducation, commencée sur les marches du premier trône du monde, poursuivie dans les malheurs de l'exil, se parfait et s'achève dans le silence d'une prison. — L'art militaire, l'économie politique, la science du gouvernement des hommes, font tour à tour et à la fois l'objet de ses études; son génie grandit et s'élève au milieu de ses incessants travaux. — Un jour, quand aura sonné l'heure marquée par les desseins de la Providence, les portes de ce donjon tomberont devant lui; il en sortira mûri par les méditations de la captivité; il en sortira la tête assez forte, le cœur assez ferme pour sauver un grand peuple de l'abîme, le bras assez robuste pour tenir l'épée de la France et pour fixer la victoire à son drapeau. »

Mais ceux qui étudieront l'art de la guerre dans les différents ouvrages dont nous venons de parler se garderont bien de s'en tenir à ne recueillir qu'une seule autorité, qu'un seul exemple; — en s'en rapportant à un seul auteur, on courrait risque d'être induit en

erreur, — en s'attachant à un seul fait, on pourrait perdre une infinité de circonstances instructives.

Qu'on se souvienne que si, dans les langues, il n'est point de mots parfaitement synonymes, de même il n'est point d'exemples parfaitement semblables aux yeux d'un militaire instruit. En rapprochant les maximes qui paraissent opposées, on peut plus aisément les faire accorder les unes avec les autres, on peut reconnaître aisément celles qui n'ont qu'une apparence de vérité d'avec celles qui sont vraies.

Les idées que les lectures font naître, toutes les réflexions qu'elles font faire, les discours des grands hommes avec lesquels on s'est entretenu, doivent être conservés avec soin; toutes les actions dont on a été témoin doivent être consignées. Ainsi, personne n'aura autant de facilité pour tout prévoir, tout réparer, parce que personne n'aura la tête aussi pleine de maximes saines et d'exemples importants.

C'est ainsi qu'à l'époque des guerres de la République, le sous-lieutenant qui était parvenu en six mois au grade éminent de général n'ignorait pas que sa nouvelle carrière exigeait un très grand degré d'instruction. Le soldat, nommé sous-lieutenant, savait de son côté qu'il devait apprendre les devoirs de ses nouvelles fonctions.

De toutes parts, les auteurs militaires étudiés et une théorie dévorée à la hâte, joints à une pratique journalière, formèrent en très peu de temps des généraux et des officiers consommés. — Voyez-les au milieu des camps n'étudier, ne méditer que l'art de faire triom-

pher la France et de vaincre les généraux expérimentés qu'ils avaient à combattre. — Que de ressources inventées! que d'entreprises hardies exécutées! que de manœuvres habiles et inusitées employées! — Ces guerriers ne voulaient ressembler en rien à leurs ennemis habitués à des formes militaires, lentes et routinières, qui suspendaient ou alanguissaient leurs mouvements; il fallait les écraser en les déconcertant par une *tactique nouvelle*.

Mais il est temps de terminer ce trop long chapitre de conseils sur l'utilité de l'étude de l'art de la guerre; ces avis sont rarement bien reçus, et, d'ailleurs, à qui profiteront-ils?

Quels sont les officiers en France qui lisent le *Spectateur militaire*, ce *Recueil de science, d'art et d'histoire militaires?*

Il est pénible d'avouer que ce sont les officiers des armées étrangères qui forment la plus grande partie des lecteurs de ce journal, fondé par les généraux Fririon, Haxo, d'Houdetot, Lamarque, Marbot, Pelet, Valazé et l'intendant La Neuville.

Si les collaborateurs qui leur ont succédé n'ont pas eu tous ce droit dont jouit l'homme éminent d'être toujours écouté, il faut cependant être indulgent, et savoir quelque gré à ces écrivains modestes d'avoir cherché à continuer l'œuvre de leurs savants devanciers.

Nous voudrions que l'écrit remarquable de M. de Colonjon sur le *Spectateur militaire*, de 1826 à 1858, fût connu dans tous les régiments français.

CAVALERIE.

« La cavalerie française est actuellement dans de bonnes conditions, avons-nous dit; elle a fait de grands progrès depuis 1814 sous le double rapport de l'éducation et de l'instruction, etc. »

On nous répond par une note tirée du *manuscrit d'un officier de cavalerie* dont le louable fanatisme pour notre arme, tout en nous paraissant un peu poussé à l'extrême, ne mérite pas moins d'être félicité et encouragé; car, pour un fanatique ardent du métier, il y a tant d'indifférents et d'apathiques serviteurs !

« Dans la cavalerie, écrit cet officier, supérieur par son grade et par son mérite, on n'est d'accord sur rien, les meilleurs officiers ne sont pas même unanimes sur le mécanisme le plus simple et le plus rapide pour faire fonctionner cette terrible machine de bataille.

» Quand donc le problème posé par le grand homme de Prusse sera-t-il résolu ? — L'avenir me répondra, mais aucun de nous n'entendra sa réponse.

» Malheureusement le passé nous autorise à prédire que des siècles pourront bien s'écouler avant qu'il nous donne la solution que nous lui demandons. — Est-elle donc introuvable ? — Si l'on s'entendait pour la chercher sérieusement, ne la trouverait-on pas ?

» Hélas ! il est dans notre destinée, à nous cavaliers, de ne rien résoudre !

» Aujourd'hui même nous ne sommes fixés sur aucune des questions de notre arme les plus vitales, celles qui intéressent sa possibilité d'être, et que l'expérience

d'une pratique de tous les instants aurait dû réduire à l'état d'axiome, sont au contraire les plus douteuses.

» Ainsi, oserai-je dire que nous ne savons pas encore ni faire boire, ni faire manger nos chevaux; — que nous ne sommes pas édifiés sur les soins manuels qu'il convient de leur donner dans l'intérêt de leur conservation.

» Cet aveu est pénible à faire, il est cependant l'expression exacte d'une déplorable vérité. De sorte qu'après des siècles d'existence de la cavalerie, nous, ses officiers, — nous, ses maîtres, — nous sommes moins avancés que les paysans de nos campagnes, que les Cosaques des steppes et que les Arabes du désert!

» Si nous errons encore dans les lymbes du doute sur des questions d'une pratique si journalière, dans quelles ténèbres épaisses d'une ignorance absolue ne sommes-nous pas plongés touchant les questions qui sont en dehors de nos habitudes quotidiennes? — Ce sont pour nous lettres closes dont, grâce à notre première éducation militaire, il ne nous arrive pas une fois en trente ans de songer à percer le mystère. »

Un officier qui n'appartient pas à la cavalerie, mais qui l'a vue de près, a formulé aussi des observations critiques en les précisant encore davantage.

« Il est bien regrettable, nous écrit ce militaire observateur, que dans votre arme vous soyez continuellement en contradiction entre vous et avec le bon sens.

» Ainsi, par exemple, la ferrure à froid était évidem-

ment la méthode primitive, et celui qui, le premier, a imaginé de poser un fer chaud sur la corne du cheval pour mieux ajuster le fer a fait certainement faire un progrès à la science hippique par cette invention hardie. — Eh bien, un faiseur (celui-là méritait ce titre pris dans sa mauvaise acception) a persuadé à un ministre de la guerre que la ferrure à chaud était nuisible et qu'il fallait en revenir à ferrer à froid.

» Ordre a été donné de ne plus ferrer qu'à froid.

» Je ne vous rappellerai pas les discussions qui ont eu lieu à cette occasion.

» Au bout de quelques années, on reconnut que la ferrure à froid avait été un progrès en sens inverse, et vous en êtes revenus à la ferrure à chaud.

» Autre exemple. D'après une ancienne et sage prescription, les chevaux rentrant du travail n'étaient dessellés que lorsque l'officier supérieur de semaine en donnait l'ordre, suivant la saison, la température des écuries et le travail auquel les chevaux avaient été soumis.

» Une instruction contraire veut que les chevaux soient dessellés immédiatement à leur entrée à l'écurie, même s'ils sont en sueur, sauf à les bouchonner et à les revêtir de leur couverture.

» Aujourd'hui beaucoup d'officiers pensent qu'on ferait bien de revenir à l'ancienne méthode. — Y reviendra-t-on, n'y reviendra-t-on pas? — Vous êtes si inconstants et si changeants!

» Vous tournez sans cesse autour d'un cercle, et vous revenez toujours au point de départ sans faire le moindre progrès en avant.

» Il en est des grandes choses comme des petites; seulement, il y a si peu d'officiers de cavalerie qui s'occupent ou se préoccupent des premières, que personne ne se doute de la discussion que fait naître l'incertitude qui existe sur l'emploi de la cavalerie à la guerre, sur la tactique nouvelle qu'elle réclame depuis le perfectionnement des armes à feu, etc. »

Les reproches adressés à la cavalerie dans les deux notes qui précèdent sont-ils tous bien fondés? — Sans doute, il y a encore beaucoup à faire dans notre arme, nous avons été des premiers à le reconnaître; mais ce qui nous manque n'empêche pas que nous n'ayons en France la plus vaillante cavalerie du monde.

Aussi n'entreprendrons-nous pas de la justifier des accusations portées contre elle; nous rappellerons seulement que, dans la grande bataille de *Solferino*, nos régiments de cavalerie de France et d'Afrique, sous les ordres des généraux Partouneaux et Desvaux, après avoir fourni les charges les plus vigoureuses contre la cavalerie autrichienne, — qui n'a pu, malgré sa grande réputation, résister à leur impétuosité, — ont décidé la retraite des ennemis qui tenaient encore tête à notre brave infanterie.

La cavalerie française a donc pour repousser les reproches qui lui sont adressés, l'éloquent argument qu'employa autrefois Scipion l'Africain, contre lequel deux tribuns avaient porté une injuste accusation. Au

lieu d'entreprendre une apologie, il raconta ses exploits: «A pareil jour, dit-il, j'ai vaincu Carthage, allons dans le Capitole en *rendre grâce aux dieux!* »

Ainsi fera la cavalerie, au lieu de chercher à se justifier, elle dira : « Le jour où vous m'accusiez de tomber en décadence, je triomphais en Italie; allons dans nos temples chanter le cantique d'*actions de grâces*, — *Te Deum laudamus!* »

ARTILLERIE. — CANONS RAYÉS.

Nous allons terminer l'examen de l'ouvrage de M. le général prussien relatif à la brochure de M. le général Jomini, sur la *formation des troupes pour le combat*, par ces quelques mots sur nos canons rayés, déjà à l'essai en France :

« Si l'artillerie, en cherchant à donner à ses canons le perfectionnement que nous avons indiqué, trouvait une arme portant à 4,000 mètres, c'est-à-dire à une distance quadruple de celle du fusil rayé de l'infanterie, elle aurait résolu le problème le plus important que l'on pût imaginer de nos jours.

» La nation qui, la première, amènera sur un champ de bataille des canons tirant à 4 ou 5,000 mètres de distance, avec autant de justesse et de sûreté qu'autrefois à 400 mètres, aura, à coup sûr, une supériorité immense et décisive sur l'ennemi qui arrivera avec d'anciens canons à petite portée. »

Voici les observations qui nous ont été adressées avant le commencement de la guerre d'Italie, alors que la puissance de ces nouvelles armes était peu connue :

1. — « La portée des canons perd beaucoup de son importance en face de cette observation, que le but n'est pas susceptible d'être atteint dès qu'il se trouve très peu au-dessus ou au-dessous du plan horizontal de la bouche à feu, et qu'à la guerre les plaines les plus unies en apparence offrent des différences de niveau considérables sur des distances moindres que 1,000 mètres. Le plus souvent, les inégalités des terrains où l'on combat ne permettent pas de découvrir même des troupes à cheval à plus de 5 à 600 mètres. »

2. — « La longue portée des canons aura la plus grande efficacité dans les batailles navales; aussi les constructeurs maritimes devraient dès à présent attacher plus d'importance à la mobilité qu'à toute autre considération dans les navires; et quand on pense qu'une seule bombe à la Paixhans peut faire sauter le plus gros vaisseau, on en est à désirer que l'on renonce pour la guerre aux colosses de mer, et que l'on n'en fasse plus que la menue monnaie. »

3. — « Le canon en question fût-il trouvé, le talent du général d'une armée serait non pas d'opposer à un tel canon un canon semblable, mais de forcer son ennemi à accepter la bataille dans des lieux où la longue portée serait inutile. »

4. — « Avec les armes perfectionnées, le métier de l'officier et celui du soldat exigeront surtout une grande pratique et un coup d'œil sûr, particulièrement à travers des terrains accidentés. La théorie se bornera pour eux à peu de chose : la science de la guerre ne deviendra difficile que pour le général en chef; mais

celui-ci ne sera à la hauteur de ses fonctions que s'il possède réunies les qualités reconnues par Annibal chez Alexandre, et qu'Annibal lui-même possédait. »

5. — « Si les effets meurtriers des nouvelles armes demandent que l'on invente un nouvel ordre de bataille, les éléments de cet ordre existent indubitablement dans les mille systèmes que les hommes ont proposés depuis le commencement du monde, et ses conditions fondamentales sont certainement la *largeur des intervalles et la diminution de l'épaisseur des lignes.* »

Il suffit aujourd'hui, pour répondre à la première note, de rappeler qu'au commencement de la guerre d'Italie les ennemis montrèrent aussi du dédain pour nos canons rayés, mais que bientôt ils reconnurent et avouèrent que l'emploi de ces armes assurait aux Français un avantage incontestable.

A Magenta, comme à Solferino, notre nouvelle artillerie produisit chez les Autrichiens les ravages les plus terribles. Ses coups allaient les atteindre à des distances d'où les plus gros calibres étaient impuissants à riposter, et jonchaient le sol de cadavres.

Quant à la deuxième note touchant la construction et l'armement de nos vaisseaux de guerre, nous n'osons aujourd'hui exprimer toute notre pensée; mais il est certain que si nous avions des batailles navales à soutenir, notre flotte, armée de canons rayés, nous assurerait une grande supériorité, même contre la nation anglaise, qui prétend à une haute suprématie dans le domaine des mers.

Cette prépondérance maritime sera-t-elle de longue

durée? C'est ce qu'il ne nous est pas permis de prévoir; cependant il serait temps de faire cesser les plaintes, les défiances, les jalousies d'une nation envers laquelle la France s'est montrée alliée sincère.

Tout est prétexte à nos voisins d'outre-Manche pour affecter de craindre une descente en Angleterre; — la restauration d'un port, la construction d'un navire, la fabrication de nos nouveaux canons. Faisons-nous la guerre? ils redoutent nos conquêtes; — la paix se conclut-elle? nouvelles alarmes... C'est en vain que l'Empereur des Français met sur le pied de paix ses forces de terre et de mer... Napoléon III veut envahir l'Angleterre...

Les notes 3, 4 et 5, s'élevant aux plus hautes considérations de l'art militaire, nous n'essayerons pas de les approfondir, ni de les discuter; nous constaterons toutefois ce fait, qu'on en est revenu, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, à la manière de combattre des anciens: — ceux-ci lançaient leurs traits et se précipitaient sur l'ennemi corps à corps. De même, aujourd'hui, après avoir fait feu, nos soldats s'élancent à la baïonnette. C'est la même tactique; seulement, les moyens actuels d'attaque et de défense sont plus puissants.

On a compris qu'il valait mieux parcourir rapidement 300 mètres au pas accéléré ou au pas de course, en deux ou trois minutes, que d'essuyer à cette distance un feu que l'on ne rend pas mieux que l'on ne le reçoit, et qui affaiblit les combattants sans résultat définitif.

En résumé, les canons rayés de l'artillerie, les fusils perfectionnés de l'infanterie ont-ils apporté un notable changement dans la manière de faire la guerre?

L'expérience de la récente campagne d'Italie ne nous paraît pas avoir encore résolu la question en litige.

Toutefois, il faut reconnaître que la méthode, constamment employée, d'aborder de front les positions, de marcher à la baïonnette sur les batteries, rendrait moins fréquent l'ancien usage d'évoluer à la guerre, et moins utile la science des combinaisons et des dispositions.

Mais, agira-t-on toujours ainsi? Aborderait-on toujours l'ennemi l'arme au bras dans une guerre qui se prolongerait?

Ou bien en reviendra-t-on à remplacer ce genre d'attaque par des manœuvres qui puissent épargner le sang des soldats? — Et ces manœuvres rendraient-elles réellement les combats moins meurtriers?

On ne s'attend pas sans doute à nous voir résoudre ces grandes questions; disons toutefois avec nos écrivains militaires, qu'à la guerre, il n'y a pas de méthode exclusive, et que, selon les circonstances, la nature du terrain et les dispositions de l'ennemi, un général doit chercher à saisir parmi les divers modes d'attaque, celui qui convient le mieux en raison du moral et de la solidité des troupes qu'il commande.

Voilà, selon nous, la meilleure tactique.


BIBLIOTECA